

SAINT-PROUANT

L'INFORMATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE SAINT-PROUANT

www.saintprouant.fr

MAGAZINE

JANVIER 2021

#06



De nouveaux
espaces de vie



SAINT-PROUANT

2020, UN CONTEXTE particulier «La COVID 19»



Yannick SOULARD
Maire

Ce bulletin municipal est l'occasion de revenir sur l'année qui se termine, et d'adresser nos meilleurs vœux pour celle qui arrive. Le moins que l'on puisse dire c'est que le passage de 2020 à 2021 se déroule dans une période très particulière, inédite, qui la rend exceptionnelle.

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire «la COVID 19» sera je l'espère un tournant vers un avenir plus serein parce que nous saurons bientôt traiter et prévenir cette maladie, adopter de nouveaux réflexes pour nous préserver d'autres virus ou maladies, cela doit nous servir d'expérience.

J'espère que malgré les contraintes fortes vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles, vos proches et que 2021 annonce enfin des jours meilleurs.

2021 une nouvelle année, sans cérémonie des Vœux

Le conseil a réfléchi sur le projet de mandat. Celui-ci reprend et enrichi ce que nous avons évoqué dans notre programme pour les élections en mars dernier. Une programmation est faite. Nous vous l'aurions présentée lors de notre traditionnelle cérémonie des Vœux.

Le conseil municipal compte tenu des conditions sanitaires actuelles a décidé de ne pas organiser cette manifestation. La salle est limitée à 75 places nous obligeant à ne retenir qu'une trentaine de personnes hors élus et personnels, sans moment de convivialité.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Des vœux de bonheur, de bonne santé de réussite dans vos projets qu'ils soient personnels ou professionnels, à vous et tous ceux qui vous sont proches.

« Prenez bien soin de vous »

Le maire Yannick SOULARD



MEILLEURS VŒUX 2021

#EDITO

COMMISSIONS

Affaires générales.....	# 4
Bâtiments.....	# 6
Entretien Bâtiments.....	# 6
Cadre de vie.....	# 10
Voirie Rurale.....	# 11
Communication.....	# 11
Scolaire Sociale.....	# 12
Urbanisme.....	# 13
Associations et évènements.....	# 14
Informations.....	# 15

ASSOCIATIONS

Les Feux de l'été.....	# 16
Foyer des Jeunes.....	# 16
Comité des Loisirs.....	# 17
Saint-Prouant Accueil.....	# 17
Club des aînés.....	# 18
Le Volant prouantais.....	# 18
U.N.C. - A.F.N. Soldats de France.....	# 18
Et Vogue la Galère.....	# 19
FAC Prouantaise.....	# 19
Familles Rurales.....	# 20
Amicale des résidents.....	# 21
Pétanque Prouantaise.....	# 21
BouperMonProuant Football club.....	# 22
Espérance Basket.....	# 23
Ravinala.....	# 23
École Isaac Potet.....	# 24
Amicale Laïque.....	# 25
Brin d'éveil.....	# 25
École Saint André.....	# 26
Ogec Saint André.....	# 26
Tennis de table.....	# 27
ADMR.....	# 27
École de musique.....	# 28
Bibliothèque Municipale.....	# 28

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Économie.....	# 34
Maison de l'emploi.....	# 34
Environnement & aménagement du territoire.....	# 34
Tourisme.....	# 35
Relais assistantes maternelles.....	# 35
Centre aquatique L'Odysse.....	# 35
Bibliothèque.....	# 36
Le CIAS.....	# 36
Office de tourisme.....	# 36

ORGANISMES EXTÉRIEURS

SCOM.....	# 37
Transport solidaire.....	# 38
Mission locale.....	# 38
CAUE.....	# 38

INFOS PRATIQUES

Calendriers.....	# 40
Infos pratiques.....	# 41
Tarifs municipaux.....	# 43

AFFAIRES Générales



Yannick SOULARD
Maire

En 2020 que s'est-il passé sur notre commune

Ce magazine est l'occasion pour nos associations de vous présenter leurs activités de relater les événements passés et à venir et d'évoquer leurs projets. Pour le conseil municipal c'est un moment privilégié pour vous informer plus en détail, par commission, sur les projets réalisés et ceux en cours.

Une nouvelle équipe municipale de 19 conseillers se met en place

De l'élection du 15 mars avec une prise de fonction reportée au 25 mai, la mise en place effective de la nouvelle équipe n'a finalement eu lieu qu'en septembre. Cette nouvelle équipe élargie à 19 conseillers vous a été présentée dans notre info communale de juillet dernier, avec les 4 adjoints et les différentes commissions. Il en a été de même pour la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, présidée maintenant par Madame Isabelle MOINET, avec 6 nouveaux maires sur les 10 communes.

Le projet « Nouveau Cœur de Bourg »

Ce projet prend en compte les problématiques du commerce, des services de proximité, de leur accès, de la circulation, de l'aménagement paysager et du logement sur le périmètre présenté ci-dessous.

L'étude se termine, le scénario bientôt retenu

L'étude confiée au cabinet MAU (Métier Architecte Urbaniste) se termine. A partir des hypothèses présentées, le groupe d'élus accompagné par la CCI, le CAUE, l'EPF et le Département de la Vendée construit un scénario. Le Conseil Municipal associé à cette fin d'étude devrait valider en ce début d'année 2021 le scénario retenu pour l'aménagement de notre nouveau cœur de bourg.

Une présentation prévue

Il vous sera présenté lors d'une réunion publique dès que les conditions le permettront, nous espérons au printemps 2021. Une information spécifique sera faite, elle sera disponible sur le site internet et une exposition en mairie sera proposée.

La suite

Un programme va être établi avec des priorités, un calendrier et un budget adapté à nos moyens. Nous continuerons à vous informer de l'avancée de ce projet.

Une décision très importante pour la commune vient d'être prise: le conseil municipal a décidé de transférer la mairie au n° 1 rue Georges CLEMENCEAU

Pourquoi déplacer la mairie dans la maison des associations ?

Pour une question de surface. Le bâtiment prévu pour la maison des associations a une surface de 250 m² alors que l'actuelle Mairie n'en fera que 150 m² avec les travaux prévus.

Saint Prouant se développe, la mairie et ses services associés également, nous avons besoin de plus d'espace

La reprise du service de restauration scolaire par la mairie et du

poste de directrice coordinatrice nécessite de disposer d'un bureau supplémentaire que nous n'avons pas dans la mairie actuelle. Les archives municipales actuellement stockées au-dessus de la poste pourront être intégrées dans ce nouveau bâtiment donc beaucoup plus fonctionnel. Nous disposerons d'une capacité et d'une qualité d'accueil du public meilleures, les bureaux sont espacés les uns des autres.

On ne peut plus agrandir la mairie actuelle

L'extension actuelle par l'arrière de la mairie exploite le maximum de terrain disponible. D'autres options ont été étudiées dans le précédent mandat, une surélévation ou une extension sur la façade avant, qui s'avèrent déraisonnables et trop onéreuses.

Pourquoi inverser les fonctions de ces 2 bâtiments maintenant ? Pourquoi ne pas y avoir pensé avant ? Comment est venue cette réflexion ?

Ces 2 projets, extension de la Mairie et création de la maison des associations n'étaient pas liés. Celui de la Mairie était indépendant et le projet de la maison des associations était lié à l'extension du restaurant scolaire.

C'est le déménagement temporaire de la Mairie dans la maison des associations, pour des raisons évidentes de continuité de service, qui a été le point de départ de cette réflexion. Une fois sur place, nous nous sommes progressivement rendu compte que ce bâtiment serait la solution aux contraintes actuelles et à venir de la Mairie (les archives, un bureau supplémentaire pour le service de restauration scolaire, la capacité et qualité d'accueil du public...) Nous avons rencontré les associations pour leur expliquer la situation. Nous leur proposons des installations similaires dans l'ancienne mairie.

Pourquoi prendre la décision aussi rapidement ?

Nous avons jusqu'au 15 décembre pour modifier les travaux intérieurs de la mairie afin de l'adapter à sa nouvelle fonction : Maison des Associations. Après il aurait été trop tard, les commandes de matériaux auraient été passées.

Ce changement n'a pas d'impact sur la structure du bâtiment prévu au projet, ce sont simplement les aménagements intérieurs qui sont modifiés (suppression des placards, déplacement d'une cloison...)

Quid de la place de la Mairie ?

Elle deviendrait en quelque sorte la place des « associations ». Les dernières manifestations organisées sur cette place avec la foire des 4 Clochers ou la fête de la musique vont dans ce sens.

En définitive

Saint-Prouant se développe et dans un proche avenir la question du déplacement de la Mairie aurait été inévitable.

Ce choix s'effectue donc afin d'accompagner le développement de Saint-Prouant et des services proposés à sa population.

Un choix pour l'avenir de la commune

Il reste à intégrer ce changement majeur dans notre réflexion « Nouveau Cœur de Bourg » pour améliorer les accès et la visibilité de notre nouvelle mairie.

Projet Cœur de Bourg : Périmètre de l'étude



Ouverture d'un cabinet d'Ostéopathie

Mi-novembre, Mathilde DEAU et Marine DURAND, ostéopathes diplômées, se sont installées sur la commune au n° 7 rue de la Pousse Vieille. C'est avec plaisir que nous les accueillons.

Il a fallu déposer un dossier de création d'ERP (Etablissement Recevant du Public) auprès de la préfecture. Après autorisation nous avons faits quelques travaux pour adapter le logement aux normes d'accessibilités pour personnes à mobilités réduites.

Cette création participe à l'amélioration des services de proximité que nous souhaitons développer et améliorer. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre projet cœur de bourg, qui prévoit d'aménager un local spécifique pour ce cabinet. Le logement n° 7 Pousse Vieille est destiné à redevenir une habitation.



Cabinet Ostéopathie (7 rue de la Pousse Vieille)

COMMISSION Bâtiments



Yannick SOULARD
Maire

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Bâtiments :
Bruno DURAND
Françoise GRANJON
Philippe BANCHEREAU
Françoise ROY

Le restaurant scolaire

Nous avons réussi malgré la COVID 19 à le rouvrir à la rentrée en septembre 2020. La mise en service du self s'est faite le 2 novembre dernier. Il fallait attendre que les extérieurs soient terminés (cour, préau, grille..).

Pour rappel ce projet consiste à proposer un service unique :

- Une salle indépendante de 90/100 places pour les petits
- Une salle de 70 places avec self pour les grands permettant de restaurer 140/150 enfants
- Une attention particulière est apportée au traitement acoustique
- Les locaux pour le personnel sont agrandis

Les avis du personnel et des enfants sont unanimes, c'est une réussite.

La nouvelle mairie

Ses nouveaux locaux sont disponibles depuis début novembre. Voici l'organisation actuelle :

Au rez-de-chaussée :

- Hall d'attente
- 3 bureaux, Accueil, Urbanisme, Adjoint
- Sanitaire PMR
- Une salle de réunion

A l'étage :

- 2 bureaux, Maire et secrétariat général
- Sanitaires
- Salle de repos, détente

- Un espace disponible de 50 m² (non aménagé actuellement) pour les archives et 2 bureaux.

La Maison des Associations

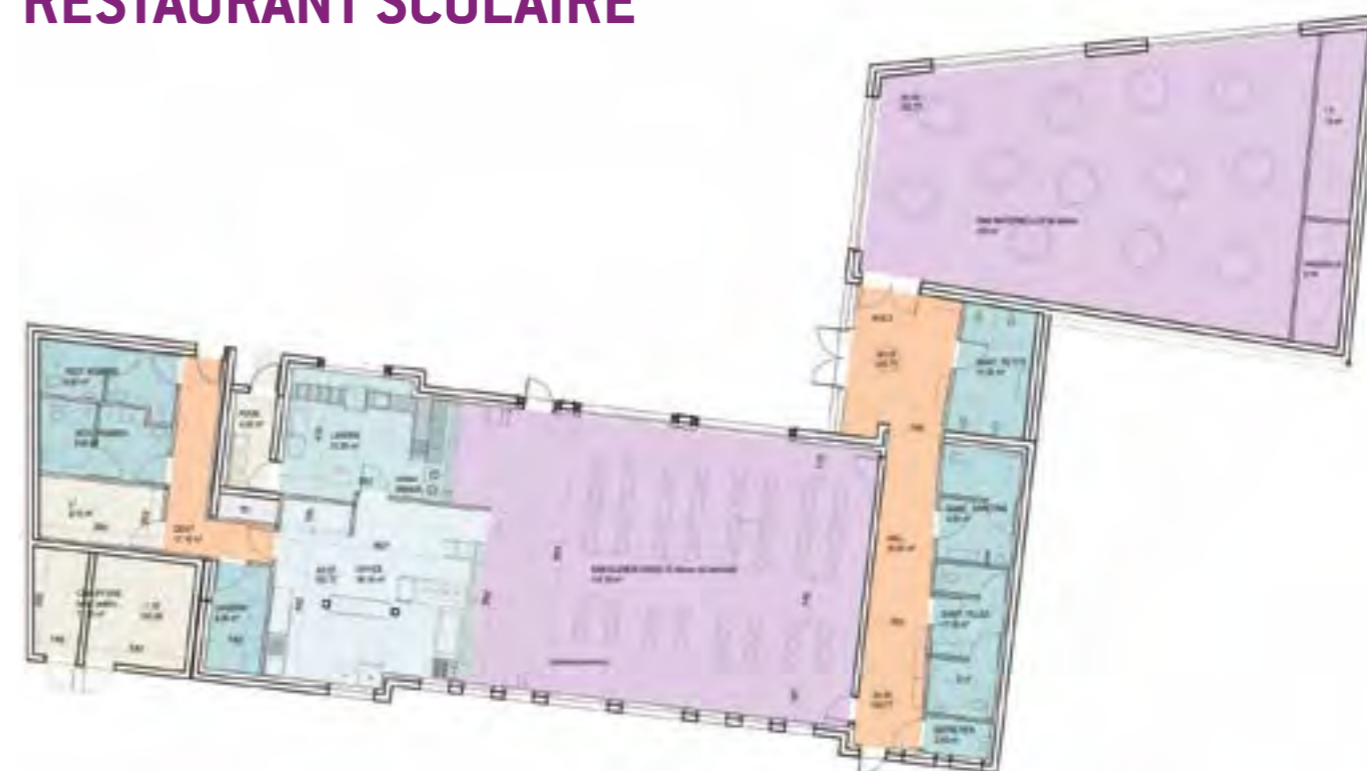
Nous agrandissons à l'arrière du bâtiment de l'ancienne mairie pour créer 2 bureaux et aménager les espaces communs. Ce qui était prévu initialement au projet profitera aux associations :

- Réaménager les sanitaires
- Changer le système de chauffage (Pompe à Chaleur à la place de la chaudière gaz)
- Changer les dalles du plafond avec des luminaires à LED
- Repeindre les murs des bureaux et changer le sol
- Revoir notre installation informatique

Pour rappel ce projet consiste à regrouper en un seul lieu accessible :

- Une salle de réunion (actuellement au 18 rue GC)
- Un cabinet infirmier et un bureau pour la directrice coordinatrice de Familles Rurales
- Une salle pour l'école de musique (actuellement à l'étage au-dessus de la poste)
- Une salle détente (repas) mise à disposition du personnel et des facteurs pour leur déjeuner.

RESTAURANT SCOLAIRE



Plan du nouveau restaurant scolaire



Self Service (nouveau)

DÉLÉGATION Entretien bâtiments



Bruno DURAND
Conseiller
municipal délégué

Entretien des bâtiments

N° 7 rue de la Pousse-Veille => Cabinet d'Ostéopathie

Suite à la demande d'installation de deux ostéopathes nous avons fait quelques modifications pour l'accès des personnes en situation de handicap :

- Pose d'une douche à l'italienne
- Changement du lavabo de la salle d'eau par un petit lave main, pour plus d'espace.
- Nous avons amélioré le cheminement pour l'entrée du

logement, et créer une place de parking Personne à Mobilité Réduite.

N° 3 rue de la Pousse-Veille

Nous avons refait tout l'intérieur du logement (murs) avec pose d'une toile peinte.

Bâtiment Pétanque

- Electricité remise à neuve avec tableau et protection.
- Changement de la toiture par des tôles peintes (bac acier).
- Séparations retirées à l'intérieur pour plus d'espace.
- Fabrication d'une toilette sèche à l'extérieur.

NOUVELLE MAIRIE



Rez de Chaussée



Étage



Salle du Conseil

MAISON DES ASSOCIATIONS



Plan Maison des associations



Maison des Associations : travaux en cours

COMMISSION Cadre de vie



Julien CHARRIER
1er adjoint

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Voirie :
Gérard MERCIER
Philippe RAINTEAU
Florent BOSSARD,
Vincent FERCHAUD

Environnement :
Céline FUSEAU
Laetitia BELLET
Anita GUICHETEAU
Arnaud HOUPERT
Florent BOSSARD
Gérard MERCIER

Voirie

Rond Point du grison :

Les abords de ce rond point ont été aménagés avec busage des fossés, mise en pelouse et fleurissement des trottoirs.

Village de La Roche Batiot :

L'effacement des réseaux étant terminé, la voirie a été refaite et les candélabres ont été posés.

Eaux pluviales secteur du Petit Lundi :

Des inondations de terrains ont régulièrement lieu dans ce secteur. Une étude est en cours visant réguler le ruissellement des eaux de pluies provenant de la forêt.

Environnement

Sentier « Bourroche > Moque Souris » :

Un nouveau sentier de randonnée a été créé. Il relie le haut du parc de la Bourroche au village de Moque Souris (côté Monsireigne). Il franchit le Lay via une passerelle surplombant l'écluse de Moque Souris. D'une longueur d'environ 1 km ce sentier utilise pour moitié un chemin communal, traversant une plaine, et sur sa deuxième partie longera le Lay sur des terres privées, pour aboutir à l'écluse de Moque Souris. Ce sentier a été réalisé par les membres du comité des Loisirs en collaboration avec les employés communaux, et nous profitons de ces lignes pour les en remercier. Nous remercions également les agriculteurs du Gaëc Ursule pour leur autorisation de passage.

Liaisons douces :

Deux sentiers piétonniers, à l'intérieur du Bourg, ont été stabilisés en Ancaral :

- Impasse du Grand Lay vers la rue du Bouchaud
- Entre le Garage Monnereau et la SADEV.

Plateforme des déchets verts :

La quantité de déchets verts déposés est en constante augmentation. Rappel des déchets admis sur la plateforme : déchets verts du jardin, pelouse, taille des haies et branchages. L'opération de collecte des coquilles d'huîtres sera reconduite en cette fin d'année. La commune tient à remercier tous les bénévoles permettant d'assurer son bon fonctionnement.

Sentiers en Forêt de la Péლისsonnière :

M. De Lestrang, propriétaire de la Forêt, a souhaité régler ses accès. Deux raisons conduisent à ces ajustements :

- réguler les passages afin de préserver la faune et la flore
- mettre en place une gestion durable de la Forêt.

En définitive, il sera toujours possible pour les promeneurs de profiter de la forêt de la Péლისsonnière mais uniquement sur les sentiers balisés. Les véhicules à moteur seront interdits. A noter que ces différents sentiers relieront les communes de Rochetjoux et du Boupère. La commune remercie donc Mr De Lestrang pour ces nouvelles autorisations qui feront le bonheur des randonneurs.

Projets

Bassin tampon d'eaux pluviales :

Dans la continuité de l'étude des eaux pluviales secteur du petit lundi, un bassin de rétention d'eau est également à l'étude. En effet, il visera à réguler le ruisseau traversant nombre de parcelles privées et qui déborde régulièrement.

Vieux centre Bourg :

(rues de la Cognasse et du Docteur Bonnenfant) :

Les réseaux d'eau potable et eaux usées ont été rénovés et une voirie provisoire a été mise en place. Il convient désormais de mettre en place une voirie définitive. Une étude va être lancée en ce début d'année et nous espérons pouvoir démarrer les travaux à l'automne.

Entrée du bourg route de Mouchamps :

Dans le cadre de travaux d'effacements des réseaux et afin d'accompagner l'arrivée de la fibre, des trottoirs vont être réalisés (côté habitations) et le fossé sera busé sur l'accotement de la zone artisanale.

Projet « Nouveau Cœur de Bourg » :

Comme indiqué précédemment, ce projet visant à pérenniser et développer le commerce de proximité sur la commune est essentiel. Ainsi, selon le plan d'implantation retenu, de nouveaux aménagements de voirie seront mis en place.

DÉLÉGATION Voirie Rurale



Philippe RAINTEAU
Conseiller municipal délégué

Le confinement nous a obligé à repousser au mois de Juin l'entretien des routes de remembrement. Par contre, les travaux du 2ème semestre ont pu se réaliser normalement à savoir :

- 2600 m de nettoyage de fossés de routes communales répartis dans les villages de La Petite Motte, La Suraudière et des Hautes Papinières
- 270 m de nettoyage de fossés de remembrement

- 2 accès de parcelles agricoles
- L'élargissement d'une portion de route aux Barres
- Et la réfection en bi-couche de la route du Prieuré de Grammont.

La commission de voirie rurale prépare, avec les exploitants agricoles, le budget 2021 pour l'amélioration et l'entretien des routes et chemins communaux.

COMMISSION Communication



Julien CHARRIER
1er adjoint

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Christelle DAVIET
Sandra RAFFENEAU
Béatrice GENTY
Pierre RABILLIER
Arnaud HOUPERT

La commission communication a pour but d'informer tous les prouantais mais également les habitants extérieurs sur l'actualité de la commune. A l'ère du tout numérique, les membres de la commission ont ainsi décidé de ne délaissier aucun support de communication :

Papier

Le bulletin municipal annuel que vous lisez va dorénavant être diffusé en fin d'année au lieu du mois de juin. La commission a jugé cette période plus propice à la diffusion des informations qu'il contient. Ce bulletin ainsi que les infos communales trimestrielles vont être revus aussi bien dans le fond que dans la forme dès cette année.

Affichage

Des panneaux d'affichage, permettant notamment aux associations de promouvoir leurs événements, vont être mis en place au sein de la commune. Un travail sur la signalétique des bâtiments et lieux communaux va également être effectué.

Web

Un important travail de mise à jour et d'enrichissement du site Internet va être effectué. Une nouvelle page « Actus Municipales » visant à rendre compte des actions du conseil a récemment été mise en ligne. 2021 verra également la création de pages « Commune de Saint-Prouant » sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) afin de renforcer ce lien numérique.

COMMISSION Scolaire Sociale



Béatrice GENTY
2ème adjointe

MEMBRES DE LA COMMISSION :
Affaires scolaires :
Laëtitia BELLET
Sandra RAFFENEAU
Affaires Sociales :
Christelle DAVIET
Céline FUSEAU
Françoise ROY

Sous la présidence
de Yannick SOULARD,
personnes nommées hors
conseil :
Thérèse BLANCHARD
Lucile BOIVINEAU
Laëtitia DAVID
Paul RIGAUDEAU

Ecole Isaac Potet

- En janvier 2020, les enfants de maternelle, grande section et CP ont pris possession de leurs nouvelles classes.
- Elles sont plus lumineuses qu'auparavant, les couleurs plus agréables et aménagées avec du nouveau mobilier pour le bonheur de tous les enfants et enseignants.
- L'entrée principale de l'école ainsi que les sanitaires ont été entièrement rénovés permettant ainsi aux enfants un confort bien apprécié.
- L'accès à l'école est désormais entièrement sécurisé.

Restaurant Scolaire

En novembre 2020, après un retard dû à la crise sanitaire, les enfants des deux écoles ont réinvesti le nouveau restaurant scolaire.

- Les travaux extérieurs n'étant pas fini à la mi-novembre, empêchant donc l'utilisation de la cour, les enfants ont déjeuné avec le même fonctionnement qu'à l'habitude, de la rentrée scolaire jusqu'à la mi-novembre.
- Depuis cette date, les élèves du CE1 au CM2 prennent leurs repas en système de self. Les enfants de la maternelle au CP restent quant à eux en restauration normale avec un temps adapté à leur besoin. Il profite de l'agrandissement et du nouveau mobilier.
- Face à la crise sanitaire et les réglementations s'y

imposant, une organisation de la cour a été repensée afin de ne pas mélanger les élèves des différentes écoles.

- La commune est en cours d'étude avec un cabinet pour la reprise du restaurant scolaire. A compter de septembre 2021, il ne sera plus géré par l'association « Familles Rurales de Saint-Prouant ».

Affaires Sociales

Depuis ce nouveau mandat, de nouvelles personnes ont intégré le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et nous les remercions.

- Pendant cette crise sanitaire, nous ferons de notre mieux pour être auprès des personnes seules et isolées.
- N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, si vous rencontrez des difficultés pour vos déplacements, ou si vous connaissez des personnes dans ce cas.
- Nous restons toujours à votre disposition pour des renseignements concernant la mutuelle communale avec l'association AXIOM et la compagnie AXA.



COMMISSION Urbanisme



Gérard MERCIER
3ème adjoint

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été approuvé le 11 décembre 2019 sur le Pays de Chantonnay. Ce document fixe les règles générales d'occupation des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager.

L'urbanisation de notre commune passe par :

- Des constructions dans les lotissements communaux,
- Des constructions dans des lotissements privés,
- Des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation),
- Des changements de destinations (granges répertoriées et transformées en habitat).

«Chaque construction d'habitation individuelle ou collective, ou toute autre construction doit respecter les orientations nationales locales d'urbanisme afin de prévoir l'équilibre architectural, esthétique et écologique de l'ensemble du territoire de notre commune.»

Cette année, à Saint-Prouant, 13 permis de construire et 28 déclarations préalables ont été instruits. Tout comme nous sommes heureux de voir la zone Actipôle des Grands Montains se développer avec l'arrivée de nouveaux entrepreneurs.

NB : Un nouveau permis d'aménager est en cours pour son extension.

Nous attirons votre attention et vous encourageons à déclarer tous vos travaux, il n'est jamais trop tard pour faire une déclaration afin de régulariser votre situation. En effet, lors de transactions immobilières, la réalité du terrain doit concorder avec les données écrites (afin d'éviter tout problème fiscal et administratif).

- Pour connaître la réglementation applicable à votre terrain, vous pouvez consulter la page communautaire relative aux documents d'urbanismes communaux, ou sur le site Géoportail de l'Urbanisme, au lien suivant : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

- Les différents formulaires de demande d'autorisation

de permis de construire et de déclaration préalable sont téléchargeables au lien suivant : www.service-public.fr/particulier/vosdroits/N319. Chaque formulaire comporte une liste des pièces à joindre à votre dossier de demande. Les formulaires sont également disponibles auprès de votre Mairie.

Assainissement collectif

Des tests ont été réalisés à la station d'épuration de Saint-Prouant par la Direction de l'Environnement de l'Agriculture et de la Pêche. Il en ressort que son fonctionnement est satisfaisant et que le rejet est de bonne qualité.

La station est amenée à recevoir des eaux claires parasites en période hivernale. La dernière étude diagnostique date de plus de dix ans, c'est pourquoi il est nécessaire d'en prévoir une nouvelle en 2021 afin de localiser les possibles anomalies du réseau et des branchements.

En 2020 et suite à la Covid 19, l'épandage des boues non hygiénisées n'est pas autorisé. Nous avons donc mis en place un transfert des boues vers la station de Chantonnay. Cette prestation (qui comprend le transport, le chaulage, et l'épandage) à un coût de 10.69 € le m³, soit une participation d'environ 4300,00 € TTC pour la commune de Saint-Prouant.

Le plan d'épandage a été réactualisé en début d'année et est désormais en cours de validation par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Par ailleurs, suite au départ en retraite de certains agriculteurs nous avons perdu 90 ha de terres épandables. Il nous a fallu les compenser avec une surface plus ou moins équivalente que nous avons récupérée sur des communes voisines (100 ha).

Très important. Pour le bon fonctionnement des installations de la station. Ne pas jeter de lingettes de nettoyages dans le réseau (filtres colmatés, matériels détériorés).

COMMISSION

Associations
Jeunesse
Évènementiel



Maud OGER
4ème adjointe

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Associations :
Françoise ROY
Christelle DAVIET
Pierre RABILLIER

Bibliothèque :
Françoise GRANJON
Françoise ROY
Anita GUICHETEAU

Évènementiel :
Bruno DURAND,
Béatrice GENTY
Anita GUICHETEAU

Cette commission a été créée afin d'établir une relation privilégiée entre la municipalité et les associations.

Ses principales missions sont les suivantes :

- soutien aux associations et à leurs projets,
- vote des subventions,
- planning de la salle de sports,
- accompagnement du foyer des jeunes et de la bibliothèque,
- aide à l'organisation des différentes manifestations comme les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, la fête de la musique, le Téléthon ...

Depuis le début du nouveau mandat, cette relation a été établie mais pas dans les conditions que nous avions imaginées. En effet, la COVID a énormément perturbé le bon déroulement de vos activités : sports, musique, chants, bibliothèque, pétanque ... que vous avez dû stopper courant mars et de vos manifestations que vous avez dû annuler : le festival des Feux de l'Été, les Assemblées Générales, les kermesses, la fête de la musique, les auditions de musique ...

Ensemble, nous avons travaillé sur les conditions optimales de reprise de ces dernières. Nous avons établi des protocoles qui vous ont permis de redémarrer en septembre. Mais tout ceci n'a pas été suffisant et un deuxième confinement nous a été imposé. Nous sommes à ce jour en veille des conditions de reprise. La Bibliothèque a toutefois pu continuer à proposer ses services en click and collect via un site de la communauté de communes.

Dans ce contexte assez morose, nous avons quand même pu accueillir fin septembre la foire itinérante des

4 clochers. Nous ne pouvons que saluer l'imagination de nos artisans à pour venir à la rencontre des habitants de Saint Prouant, le Boupère, Rochetroux et Saint Paul en Pareds.

Enfin, pendant les vacances de la Toussaint, Stéphanie Bret et le conseil municipal des enfants de l'année scolaire passée ont enfin pu terminer leur projet ; celui de l'installation d'une boîte à livres. Elle a été positionnée à l'extérieur de la périscolaire. Le principe est que chacun puisse déposer ou récupérer des livres gratuitement. Penser aux livres qui dorment sur vos étagères ! Nous en profitons pour remercier Stéphanie Bret, Joël Flandrois et Pascal Gauducheau pour l'animation du conseil municipal des enfants durant le dernier mandat. A ce jour, aucune nouvelle élection n'a été programmée.

En espérant que 2021 soit plus joyeux, que toutes vos associations puissent recommencer à vivre et à nous proposer leurs activités, si précieuses à notre équilibre et aux rapports humains.

Heureusement et comme toujours, nous avons des projets : La mise en service de la maison des associations se fera au printemps. Ce sera l'occasion de nous retrouver pour l'aménagement de ces locaux.

Par ailleurs, nous étudions la possibilité de l'aménagement d'un city-stade au coeur de notre commune.



DÉLÉGATION

Contributions de la Communauté de Communes



Françoise Granjon
Conseillère municipale déléguée
Conseillère communautaire

Aides aux petits commerces

A la suite de la crise sanitaire le Conseil Communautaire a mis en place des aides pour les petits commerces. Plusieurs commerces de Saint Prouant en ont bénéficié. Une opération chèque cadeaux utilisables dans nos commerces locaux a également été mise en place.

Aides aux entreprises

La Communauté de Communes a institué une aide à l'immobilier d'entreprises dans le cadre du programme LEADER du Pays du Bocage Vendéen. Cette aide de 3 000 € concerne la création ou la rénovation de bâtiments situés en zone d'activités économiques. Notre zone d'activité "Actipôle des Grands Montains"

2 entreprises s'installent :

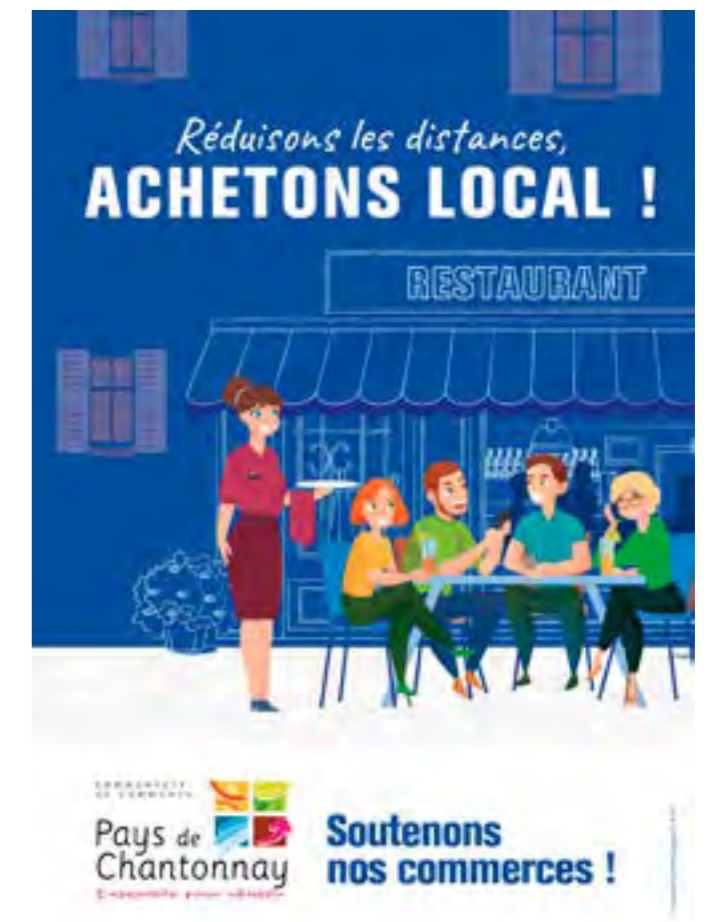
- 1 - VINCENDEAU TECHNOLOGIE, entreprise spécialisée dans la conception et réalisation de machines industrielles construit son atelier et ses bureaux.
- 2 - la MAIN DECORATIVE" entreprise de peinture construit un atelier et un showroom.

Extension de la zone

Une extension de 6 500 m² de la zone va débuter pour permettre l'installation d'autres entreprises. Une entreprise est déjà intéressée.

Aides aux communes

La commune a obtenu un fond de concours du Pays de CHANTONNAY de 57 529 € pour les travaux d'extension et de réaménagement de la mairie



FESTIVAL

Les Feux de l'été



Président
Antoine BOUCHET

info@feuxdelete.com
www.feuxdelete.com

Les années passent mais ne se ressemblent pas pour les Feux de l'été.

Après avoir vécu l'euphorie des 30 ans du festival, l'association s'est vue contrainte d'annuler sa 26ème édition. Retour au lendemain d'un week-end ensoleillé de juin 2019 fort en rock n'roll, en rencontres et en partages. Pari réussi pour cet anniversaire tant attendu. Grâce à vous bénévoles et partenaires ! L'association a aujourd'hui retrouvé une situation financière saine, s'est remise sur les rails, s'est redynamisée avec l'arrivée de nouveaux membres et est prête à se lancer dans la préparation d'une nouvelle édition.

De nouvelles idées mûrissent, une seconde scène, plus de groupes, un nouvel espace partenaire, la création d'une arche pour l'entrée des festivaliers. L'affiche se modernise, des nouveaux moyens de communication se mettent en place sur les réseaux sociaux. La billetterie et les pass sont lancés mais l'arrivée de la Covid et les décisions gouvernementales nous contraignent au report de l'édition 2020.

Bien que le secteur de la culture et de l'évènementiel est certainement aujourd'hui le plus touché face aux restrictions sanitaires, il serait mal venu pour nous de se plaindre. Pas de frais d'engagés, pas de salaires à verser. Malgré tout, nos pensées et notre soutien vont vers

tous ceux qui font les beaux jours du festival : artistes, techniciens, partenaires, prestataires ainsi qu'à Rage Tour nos collaborateurs. Aujourd'hui nous profitons de cette mise en veille pour remettre de l'ordre au local, dans divers sujets administratifs et pour ne pas se faire oublier, nous proposons à la vente de nouveaux sweats et tee-shirts des Feux de l'été.

En attendant des jours meilleurs où le rock résonnera à Saint-Prouant. « Portez-vous bien ! »



FOYER

Des Jeunes



Président
Aloïs NORMAND

Le Foyer des jeunes de Saint-Prouant est un lieu de vie pour les jeunes à partir de 14 ans situé au Petit Lundi.

L'année dernière, il comptait une trentaine d'adhérents. Au foyer, les ados disposent d'une salle où ils peuvent regarder la télé, écouter de la musique, manger, se rencontrer tout simplement, ainsi que d'une annexe où ils peuvent jouer au foot, au basket ou encore au palet. Comme beaucoup d'associations, la situation sanitaire a mis tous les projets à l'eau comme la vente de croissants à Pâques, la vente de petits déjeuners aux Feux de l'Été ou l'organisation d'une sortie sur le dernier trimestre, qui sera reporté quand la situation le permettra. Les finances sont saines et ont permis l'achat d'une nouvelle télé, d'un panneau de basket, de divers jeux et d'un baby-foot. Le foyer des Jeunes est composé d'un bureau élu par eux qui, tout en étant indépendant, reste dans le giron de Familles Rurales. Quatre parents les aident dans leurs démarches, administratives ou pour monter des projets.

Cette année, Louane Bizon, la présidente sortante, laisse les rênes du foyer à Aloïs Normand.

Toutes celles et ceux qui sont nés en 2007 ou avant peuvent s'y inscrire. Le prix de l'inscription est de 10€/an. Pour contacter le foyer : foyerdesjeunes.stprouant@gmail.com



COMITÉ

Des Loisirs



Président
François Boisson

cdl.saintprouant@gmail.com

2021... Vive la fête ?

C'est peu de dire que l'année 2020 a été spéciale. L'objectif premier du Comité des loisirs est de rassembler les habitants de la commune. Difficile d'organiser une fête quand même nos réunions sont limitées à dix participants ! Malgré le contexte, nous avons travaillé et espérons vous retrouver bientôt. L'achat des cartes de pêche de la Bourroche se fait auprès des gardes qui passent régulièrement autour de l'étang. Adressez-vous à eux ou contactez Emilien Fonteneau qui en est le responsable. La location du matériel est à voir auprès de Gégène Genty et Louis-Marie Rautureau (tel 07 71 58 33 10).

Les fêtes 2020 ont été annulées pour les raisons sanitaires liées à la Covid : La fête de la musique et notre très attendu Noël Flamand. Privés de l'édition 2020 de ce dernier, nous attendons avec impatience de pouvoir replonger la Bourroche dans cette ambiance Flamande. Nos randonnées mensuelles reviendront dès que possible. Cela fait trois ans que nous avons mis en place ce rendez-vous des sportifs du dimanche. Ce moment simple est devenu un élément fédérateur du Comité.

En collaboration avec la commune, nous travaillons à la création de nouveaux chemins. Le secteur de la forêt de La Péliissonnière va être considérablement redessiné. L'association « Sèvres Environnement » est chargée de concilier la mise en place d'une gestion forestière plus respectueuse de l'environnement voulue par les propriétaires et nos désirs d'aller nous promener en forêt. Au moment de l'impression de ce bulletin, nous ne disposons pas encore de carte définitive. Pour faire

simple, afin de mieux respecter la faune et la flore, il y aura moins de chemins à l'intérieur de la forêt et plus en périphérie (à créer). Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants sur ce projet et en particulier Mr De LESTRANGE qui nous autorise le passage sur des sentiers privés.

Ce début d'année, Le sentier « Bourroche – MoqueSouris » va être inauguré. Il permet de relier le parc de la Bourroche à la rivière, puis de traverser le Grand-Lay grâce à la mise en place d'une passerelle. Nous souhaitons remercier le Gaec Ursule pour son autorisation de passage sur ses terres en bord de rivière (www.laferme-ursule.fr) et la municipalité pour son soutien et son accompagnement.

Alors en 2021, allons-nous enfin pouvoir refaire la fête? Vous pouvez compter sur les dix-neuf membres du Comité pour vous organiser fêtes et randonnées dès que cela sera possible. Nous espérons vous revoir bientôt et retrouver au plus vite ce lien social.



SAINT-PROUANT ACCUEIL

Art Floral



Présidente
Paulette THOUMOUX

02.51.66.47.80

Nos rencontres du 3ème jeudi de chaque mois au Petit Lundi se sont arrêtées au confinement où là un défi a été lancé : le télétravail floral !!

Chaque adhérente a créé chez elle des compositions colorées avec des fleurs champêtres ou du jardin. Une photo était envoyée ensuite à toutes avec humour, bienveillance.... Même confinées on a pu partager les fleurs et l'amitié !

Quel bonheur de se retrouver en octobre pour un nouveau bouquet !!! en souhaitant pouvoir poursuivre notre activité...



CLUB DES AÎNÉS

L'étoile filante



Président
Henri BLANCHARD

☎ 06 24 75 29 37
✉ riton.anim@orange.fr

L'association compte 155 adhérents.

Après la coupure des vacances 2019, l'activité du club avait repris début septembre 2019 pour être stoppée nette par le confinement du 17 mars 2020 suite à la pandémie au de la Covid 19.

Alors, le Président du Club, Henri Blanchard et l'ensemble des membres du bureau, ont décidé de suspendre toutes les activités du club pour les semaines à venir à savoir : le club du jeudi, la marche 2 ou 3 fois par mois, la dictée mensuelle regroupant une quarantaine de personnes et les différents concours de belote (mensuels et réservés aux adhérents du club) ainsi que les concours plus extériorisés. La chorale du mercredi matin était elle aussi arrêtée. Des formations informatiques et de sécurité routière étaient programmées pour ce mois de novembre et ont dû être arrêtées elles aussi. Ces décisions n'ont pas été prises de gaieté de cœur mais elles avaient pour but de penser à protéger nos adhérents sans savoir que ce virus ne s'arrêterait pas de circuler. En effet, les activités du club n'ont pas repris après les vacances

d'été et elles étaient à nouveau suspendues au moins jusqu'à l'assemblée générale du 14 janvier 2021 voire peut-être plus car la circulation du virus s'est accélérée très sérieusement ces dernières semaines : un nouveau reconfinement ayant été programmé depuis le 30 octobre 2020 et non arrêté... Le club a vécu une très mauvaise année, passée sans contact avec ses adhérents, que nous n'oublions pas, mais qui sont privés des activités du club et de la joie de se retrouver à travers les marches, les cartes, le chant, la dictée etc...Le club vit toujours et il pense à ses adhérents malgré la situation sanitaire.

Alors, si vous êtes à la retraite, que vous voulez participer à nos différentes activités dans les prochains mois, comme nous l'espérons tous, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir, une seule condition: « la joie et la bonne humeur » mais n'oubliez pas de prendre soin de vous et de protéger les autres.

Le conseil d'administration du club vous souhaite, malgré les conditions difficiles, une bonne année 2021.

LE VOLANT

Prouantais

Présidente
Marie AGENEAU

✉ manuchacou@orange.fr

Le badminton en loisir se pratique tous les jeudis soir, à partir de 20H15, à la salle omnisports.

Des matchs en simple et en double se déroulent tout au long de la soirée, sur les 4 terrains de la salle.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire un

cours d'essai. Pensez à votre raquette, les volants vous sont fournis. Nous acceptons les mineurs à partir de 14 ans, mais ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent.

Le montant annuel de la cotisation est de 18€. A vos raquettes et venez nous rejoindre.

U.N.C - A.F.N.

Soldats de France



Président
Daniel CHAUVET

@ www.unc85.com

Cette année a été très particulière à cause de la Covid-19. Le concours de belote d'octobre a été annulé.

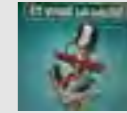
À la cérémonie patriotique du 11 novembre, seuls les porte-drapeaux et le maire étaient présents devant le monument aux morts, selon les règles sanitaires en vigueur. Le buffet cantonal doit normalement se tenir en février. Cela dépendra du contexte sanitaire.

Le pèlerinage à Lourdes des anciens combattants, qui devait se dérouler au printemps dernier, est reporté en juin 2021. Le congrès départemental change également de date. Il aura lieu aux Herbiers le 4 juillet 2021.

Robert Poupin, un AFN, nous a quittés le 14 octobre dernier. Nous avons une pensée pour lui et sa famille.

ET VOGUE

La Galère



Président
Christophe COUTANT

✉ chriscout1@live.fr

Alors que les skippers du Vendée Globe viennent de prendre la mer, ils n'auront pas la chance de croiser l'équipage de la piraterie d'ET VOGUE LA GALERE qui reste à quai à l'image de cette année. Les sorties se sont faites rares.

Toujours composé de 13 membres, nous sommes toujours en quête d'améliorer et de faire progresser notre spectacle tout en gardant le même plaisir à se retrouver et à chanter. Sans que ce ne soit un objectif nous avons fait le pacte d'une sortie par mois au max.

Janvier 2020, une fête privée, « l'objectif » débute bien puis tout se gâte les dates s'annulent. Il faudra attendre le mois de juillet pour se retrouver à Saint André goule d'Oie. Chacun prend ses vacances et en septembre nous partons pour une petite virée chez nos amis de l'île d'Yeu. Là-bas ressort un projet qui était en standby, aménager un bateau scène. La proposition fin octobre d'animer le week-end des 4 Clochers, le temps libres plus de date et nous avons le bateau en stock nous motive. Nous nous improvisons charpentiers de marine et après quelques heures passées le rafiote est opérationnel comme vous avez pu le découvrir pour l'occasion. Même s'il nous reste quelques modifications, nous sommes à présent autonome à 100% pour un spectacle en extérieur et pourquoi pas de déambulation.

Pour finir l'année, nous nous sommes mis en résidence le temps d'une journée avec deux intermittents du spectacle, Jean et Jean Guy des formations Tricot Combo et Atelier tordu, afin de re travailler notre set pour l'améliorer.

Pour les projets à venir continuer de se faire plaisir à être ensemble donner du plaisir et toujours l'espoir d'intégrer la scène sur des festivals de chant de marin où nous postulons. Nous avons des t-shirts et des cd pour les intéressés. On remercie la municipalité pour le prêt du local « chez Colette ». Bonne année 2021 à tous. Prenez soin de vous et de vos proches. A très bientôt.



FAC

Prouantaise



Sylvain MERLET

☎ 06.29.12.08.66
✉ lafacprouantaise@hotmail.fr

L'année 2020 aurait dû être ponctuée par la visite d'entreprises pour les artisans commerçants de Saint-Prouant, mais en raison du COVID cela n'a pas pu avoir lieu.

Malgré ce contexte très particulier, le projet des 4 clochers « la foire vient chez vous » a bien eu lieu les 26 et 27 septembre derniers.

Votre accueil devant la mairie, afin de nous soutenir, nous a procuré le plus grand des plaisirs. Grâce à vous, cette manifestation a été une grande réussite dans les 4 communes traversées. Nous voulions remercier, d'autant plus en cette période exceptionnelle, les communautés de communes ainsi que les mairies pour leurs soutiens si précieux.

Nous accueillons avec plaisir au sein du bureau de la F.A.C. les nouvelles entreprises implantées sur la commune, bienvenue à elles !!!



FAMILLES Rurales



Présidente
Sonia BOISSEAU

famillesruralesstprouant@gmail.com

L'association Familles Rurales compte 155 familles adhérentes et 7 bénévoles qui s'investissent au mieux pour le bien-être des enfants.

Familles Rurales, c'est : l'accueil de loisirs, le centre d'été, les pré-ados, loisirs en liberté, le foyer des jeunes, le restaurant scolaire mais aussi le club des aînés. C'est également des moments de partage avec d'autres communes (Rochetretoux, Saint Germain) autour du thème « la famille / la parentalité ».

Accueil de loisirs intercommunal

8 rue Georges Clemenceau
Tél : 02.51.64.07.96
e-mail : pfutes85@outlook.fr

Equipe salariées

- Directrice : Delphine FORTIN
- Animatrice et responsable section pré-ados: Emilie HUVELIN
- Animatrices : Estelle BOUFFANDEAU, Aurélie MERLET, Elodie BIZON, Line HERBRETEAU, Caroline GUICHETEAU, Clara BERNARD et Valérie GOUPILLEAU

L'année scolaire :

Horaires d'ouverture :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 6h45 – 9h00 et 16h30 - 19h00
- Le mercredi et petites vacances : 6h45 – 19h00

Nous accueillons également durant les mercredis et les petites vacances, les enfants de Rochetretoux. Les repas sont pris au restaurant scolaire. L'association Familles Rurales a organisé en décembre dernier «Le Noël Flamand» en collaboration avec le comité des fêtes. L'association souhaitait adopter une nouvelle formule. Nous avons donc organisé, à la salle de la forêt, des animations pour les enfants. A l'affiche : contes de Noël, atelier de lettres pour le Père-Noël, ateliers de chamboule-tout et de tir à l'arc, vente de kits « cookies » avec la participation des pré-ados, photos souvenirs avec le Père-Noël et son lutin...

Nous avons également prévu plusieurs stands : bar, pâtisserie, pêche à la ligne, bourriche... Une très belle journée. Merci à toute notre équipe de salariés et de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Cette année, en lien avec la crise sanitaire, il n'y aura malheureusement pas de fête de Noël mais ça n'est que partie remise.

Le centre d'été :

Le centre a ouvert ses portes : du 06 juillet au 31 août 2020 (avec fermeture du 03/08/20 au 21/08/20).

Durant l'été, nous avons accueillis entre 10 et 50 enfants. Le thème de l'été : « Les pieds sur terre, la tête dans les

étoiles ». L'association a pris la décision d'annuler les mini-séjours et les sorties pour limiter au maximum les contacts extérieurs. Nous avons préféré travailler avec des intervenants qui se sont déplacés au centre.

Au programme : journée magie, venue de Lova'Game, intervenants (poterie, conte et musique) et collaboration avec le club nature « la Cicadelle ».

Les Prés ados :

Les animations sont destinées aux jeunes de 11 à 14 ans (CM2 à la 4ème), qui ne souhaitent plus aller à l'accueil de loisirs et qui n'ont pas encore accès au foyer des jeunes. Ainsi ce service sert de passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer des jeunes. Des animations sont proposées à chaque période de vacances scolaires (Toussaint, février et avril), à raison de 2 animations par période de vacances et un séjour l'été. Celles-ci sont choisies principalement par les jeunes, qui se réunissent pour discuter ensemble des activités à venir, en respectant bien sûr un budget alloué. Les tarifs sont établis en fonction des animations. Chaque année les pré-ados organisent une action d'autofinancement. Cette année, cette action a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Loisirs en Liberté :

Loisirs en Liberté, qu'est-ce que c'est ? Plusieurs activités diverses et variées pour que tous les jeunes puissent s'épanouir pendant leurs vacances selon leurs envies et passions, comme : Body Combat, Futuroscope, Escape Game, Kayak Nocturne ... et bien d'autres !

Loisirs en Liberté, c'est pour qui ? Si tu as entre 12 et 16 ans, que tu habites le Pays de Chantonnay et que tu as envie de sortir, de t'amuser avec tes copains, de faire des nouvelles rencontres et de profiter de tes vacances cela est pour toi ! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



AMICALE des résidents

EHPAD les Érables

leserables.ehpad@gmail.com

02.51.66.42.65

Le contexte sanitaire a perturbé le programme des animations. Certaines sorties et manifestations prévues ont dû être annulées.

L'année 2020 a été différente mais les résidents ont tout de même profité de quelques temps forts.

- Sortie au théâtre : le Dimanche 25 janvier 10 résidents sont allés voir la pièce « Ça se complique » à la salle des fêtes de St Germain-de-Prinçay.

- Chants et danses de l'école Isaac Potet : le jeudi 13 février Les enfants de l'école sont venus chanter et danser pour les résidents.

- Défilé de Mardi-Gras du Centre de loisirs : le lundi 24 février. Les enfants du centre de loisirs de Saint-Prouant/Rochetretoux ont défilé déguisés devant les yeux amusés des résidents.

- Annulation des Portes Ouvertes : le samedi 4 Avril Les Portes Ouvertes ont été annulées, nous avons tout de même procédé au tirage de la tombola, le lundi 6 juillet en présence des résidents.

- 100 ans de Mme Lampérière Jeanne : le lundi 29 juin

- Après-midi en musique Yoann David, St Prouantais, accompagné d'une chanteuse,

Mr et Mme Cousin de St Germain de Prinçay et leur orgue de Barbarie ont animé plusieurs après-midi pendant l'été.

- Sortie à la mini-ferme des collines des Hauts bocages Vendéens 19 résidents sont allés rencontrer les animaux de la mini-ferme dans le village de Beauregard à Mouchamps. Pour le goûter, ils ont dégusté les délicieuses pâtisseries de Tony, le boulanger du site.

- 100 ans de M. Claude Jacquet : le vendredi 25 Septembre

Manifestation en 2021 :

- Portes Ouvertes des Erables le Samedi 17 Avril 2021



PÉTANQUE Prouantaise



Président
Michel COUTANT

coutant85@free.fr

2020 : Une saison sans souvenirs...

En réalité, pas tout à fait car nous l'avions débutée par l'assemblée générale dans notre « quartier général » chez « Jean-Mi ». Tout avait été préparé : tirage des équipes, calendrier, nous aurions été 57 joueurs plus bien sûr une trentaine de remplaçants, et l'élection d'un nouveau membre : Jean Mérieau. Celui-ci remplace Dominique Boisson, présent depuis 1972, affecté à la gestion du bar et qui se chargeait de convoquer les bénévoles demandés pour le nettoyage des terrains et du bar avant les reprises de championnats.

Quelques souvenirs lui ont été remis en remerciement des nombreuses années passées pour le bien vivre de la Pétanque Prouantaise.

Pas tout à fait non plus sans souvenirs car des travaux ont été effectués dans le local : destruction des murs intérieurs, réfection de la toiture, de l'électricité et pose de toilette sèche .

Tout cela pris en charge par la commune et nous remercions chaleureusement la municipalité pour son accompagnement et tout ce qu'elle fait pour le club. Nous espérons que l'invitée surprise : la covid aura disparu ou tout au moins sera neutralisée par des traitements nouveaux, car nous avons très envie de nous retrouver les mardis et jeudis de 2021.

La Pétanque Prouantaise vous souhaite une bonne année 2021. Mais plus important : prenez soin de vous, protégez-vous.

BOUPÈREMONPROUANT Football Club



**Présidents : Jérôme Guilloteau
Pierre Rabillier - Anthony Poirier**
☎ 07.81.15.39.20
✉ contact.bmpfc@gmail.com
@ www.bmpfc.fr

La période de fête de fin d'année arrive et c'est habituellement l'occasion de se rassembler avec ses proches. Cette année 2020 marquera un changement radical de nos habitudes en raison de l'arrivée de la COVID-19.

Continuons à être prudents, sérieux, et responsables. Nous sommes conscients que ces efforts pèsent sur nos vies et notre moral, que ces mesures ont, pour beaucoup, des conséquences économiques parfois dramatiques. Malgré cette lassitude légitime et partagée par tous, nous sommes fiers de voir que nous tenons bon.

La solidarité et la force dont nous faisons preuve nous donnent espoir : nous arriverons à surmonter cette épreuve, ensemble.

Nous avons dû modifier certaines règles dans le but de nous protéger, la communication durant la période de confinement a été l'occasion notamment de mettre en place la visioconférence ainsi que le lancement de défis sportifs et éducatifs en ligne pour nos jeunes. Nous en profitons pour féliciter notre salarié Florent NOIRAUD qui a réalisé un très bon travail durant cette période pour continuer à motiver et stimuler nos jeunes.

Le BoupèreMonProuant FC c'est aussi avant tout une grande famille. Nous aimons partager notre passion sur et autour du terrain et tout cela en toute convivialité à nos buvettes. C'est cette dernière qui a été difficile à gérer tant en termes de mise en place qu'en termes de fraternité dans le respect des gestes barrières. Continuer à venir sur nos stades pour encourager nos joueurs et joueuses en respectant les consignes est le meilleur moyen pour pérenniser notre sport et motiver nos équipes.

Au niveau organisation et football à proprement parlé, nous avons, cette année, recruté un co-entraîneur Brice BORLETEAU (28 ans) pour épauler Bruno GUESDON qui était seul à assumer la responsabilité de la catégorie seniors depuis le départ de Nicolas BLANCHARD. Une forte participation actuelle à l'entraînement en seniors et de bonnes relations entre les staffs et joueurs nous reconforte dans notre choix. Souhaitons-lui la bienvenue au BMP FC. Vous pouvez retrouver son interview sur notre site (<https://www.bmpfc.fr/interview-de-brice-borleteau-septembre-2020/>).

Au niveau sportif :

- Nos équipes seniors (76 seniors et 23 loisirs) sont parfois à la peine en ce début de saison, nous espérons que les prochaines semaines seront meilleures en raison du travail fourni à l'entraînement, nous ne pouvons que continuer à les encourager et perdurer dans leurs efforts.

- Nos équipes jeunes U18 à U7 (de 5 ans à 18 ans) au nombre de 190 joueurs montrent une très belle dynamique. Nous profitons de ce billet pour faire un sincère clin d'œil à Florent ainsi que l'ensemble des éducateurs, dirigeants bénévoles qui les entourent toute la semaine et les weekends.

Au niveau bénévolat :

Nous comptons 150 bénévoles autour du BMP FC. Nous les remercions pour leurs disponibilités tout au long de l'année (traceurs, "barwomans", barmans, parents, papys). Les bénévoles (dirigeants, conseil d'administration...) sont la clé de voûte du BMP FC. Grâce à votre engagement, c'est tout le football de nos 3 communes qui vit, depuis l'accueil des licenciés jusqu'à l'organisation des rencontres en passant par l'animation de la vie du club. N'hésitez pas à venir vous investir, sur la durée ou ponctuellement, pour aider notre club à grandir. Si vous êtes disponibles et intéressés en tant que dirigeants d'équipe, rapprochez-vous de Florent NOIRAUD au 07.82.89.94.98.

Au niveau partenariat :

Un soutien indéfectible de nos partenaires nous permet de pérenniser les installations et équipements mis à la disposition des joueurs, nous les remercions pour leurs soutiens.

Au niveau manifestations :

- La COVID-19 nous oblige à annuler les concours FIFA/belote du 10/11 ainsi que le tournoi Futsal. Ils seront remplacés par une tombola.
- La foire aux vins devait avoir fin Novembre
- La tartiflette ne pourra sans doute pas nous permettre de nous rassembler encore une fois dans un même lieu cette saison. Nous espérons pouvoir vous proposer des repas à emporter le 13 février prochain.

Bonnes fêtes de fin d'année auprès des vôtres. Au plaisir de partager tous ensemble une fin de saison des plus agréables.



ESPÉRANCE Basket



**Présidente
Amandine GUESDON**
✉ basket.monsireigne.stprouant@gmail.com

Pour la saison de basket 2019-2020, le club de basket SaintProuant Monsireigne a vécu une saison très particulière.

Début de saison très prometteur du côté des seniors qui restaient invaincues jusqu'en janvier. Les bonnes nouvelles sont du côté de la jeunesse avec au total 13 équipes jeunes et une école de basket, la relève est assurée car les effectifs ne cessent d'augmenter. Les résultats sont dans l'ensemble positifs jusqu'en janvier aussi avec un public de parents toujours prêt à encourager leurs enfants. Pour la fin de saison, le contexte sanitaire a tout stoppé, à notre grand regret, mais il fallait protéger tout le monde et répondre aux exigences sécuritaires pour le bien de tous.

Mais une bonne nouvelle est arrivée au mois de juin, pour les seniors filles qui se sont vues attribuer une montée en DF2, Bravo à elles !!!

Je tiens également à remercier les différents dirigeants, entraîneurs, coaches, arbitres et bénévoles qui donnent de leur temps ainsi que Christel qui initie et forme les jeunes à la pratique du basket. Un grand merci aussi à nos jeunes qui viennent donner un coup de main à Christel lors des entraînements. Mais aussi vous parents pour vos encouragements et votre compréhension

face à ses épisodes inédits de cette fin de saison. Vous pouvez nous retrouver sur Facebook « Basket Saint Prouant Monsireigne » et www.alouettebasketmonsireigne.jimdofree.com

Le club souhaite à tous une belle saison 2020-2021, malgré le contexte actuel qui l'espérons nous permettra d'ici quelques temps de retrouver une pratique de notre beau ballon rond !!!! Meilleurs vœux 2021.

Protégez-vous, restons solidaires et portez-vous bien !



RAVINALA



**Présidente
Régine BANCHEREAU**
@ www.ravinala-mada.com

Dans cette année particulière, Ravinala a 20 ans.

L'association a commencé en menant de petites actions et depuis toutes ces années, les soutiens sont de plus en plus nombreux ; scolarité des enfants (150 enfants parrainés de la maternelle au BAC) aide apportée aux jeunes des rues et familles en grandes difficultés, achat de riz pour un orphelinat, aide matérielle pour une clinique et dispensaire ...

Tante Régina a été notre première guide et depuis 20 ans une belle chaîne d'amitié s'est tissée entre les malgaches, les sœurs et les correspondants locaux. Malgré le contexte actuel, l'association maintient la vente de calendriers et saura mettre en place une soirée humanitaire pour récolter des fonds en janvier, (repas malgache à emporter).

Cette année de pandémie, les voyageurs n'ont pu se rendre à Madagascar mais Ravinala continue d'œuvrer. L'envie de partage et d'aide pour Madagascar est toujours

présent et va perdurer encore longtemps. Nous vous remercions pour votre soutien et vous rappelons que le don est déductible des impôts à hauteur de 66 %.

Merci pour votre générosité.

La carte d'adhérent annuelle est de 10 euros.



ÉCOLE Isaac Potet



Ecole Publique Isaac Potet
3 rue Louis David - 85110 Saint-Prouant

☎ 02.51.66.48.26
✉ ce.0850572k@ac-nantes.fr
@ www.ecoleisaacpotet-saintprouant.e-primo.fr

L'école Isaac Potet compte, pour cette année 2020-2021, 91 élèves répartis en 4 classes.

- TPS/PS/MS : 20 élèves - Mme Maindron aidée de Mme Régnier (Atsem)
- GS/CP : 22 élèves - Mme Thibaud aidée de Mme Dupery (Atsem)
- CE1/CE2 : 27 élèves - Mme Bricaud
- CM1/CM2 : 22 élèves - M. Joguet (directeur) et Mme Marminat

L'année scolaire dernière a été marquée par la fin des travaux de rénovation de l'école engagés par la Municipalité. Les classes de PS-MS et GS-CP ont pu intégrer en janvier 2020 les anciens bâtiments tout remis à neuf et sont maintenant accueillis dans un cadre fonctionnel et très agréable.

Ces bâtiments rénovés constituent un pôle maternel incluant les 2 salles de classe, la salle de sieste, des toilettes maternelles, des espaces rangement, et à l'étage une salle de réunion et de repas pour les enseignants. Les toilettes élémentaires ont également été refaites à neuf, ainsi qu'un nouveau préau d'entrée.

Les Portes Ouvertes qui étaient prévues en mars ont été reportées et nous vous inviterons à venir découvrir notre nouvelle école dès que les conditions sanitaires permettront de les reprogrammer.

En complément du travail quotidien de classe, voici quelques-unes des actions et projets pédagogiques qui ont été menés durant l'année scolaire précédente ou sont prévus pour cette année :

- L'ensemble des classes a travaillé autour du thème des émotions l'an dernier.
- Cette année sera quant à elle consacrée à un projet d'école sur le thème du cirque comprenant une dizaine d'interventions d'un animateur « cirque » pour chaque classe ainsi qu'un moment de partage école-famille et la préparation du spectacle de la fête d'école. Ce thème sera aussi support à la lecture et autres disciplines en classe.
- Des actions sportives : les CE et CM ont découvert le rugby l'an dernier. Cette année, les enfants de GS à CM2 profiteront des interventions d'un éducateur animateur du club du BoupèreMonProuant FC pour un cycle de découverte « balle au pied ». Les élèves de CP à CM2 se rendront également à la piscine et auront sécurité routière en 2ème moitié d'année.



La rencontre endurance prévue avec l'école St André cet hiver ne pourra malheureusement avoir lieu du fait des conditions sanitaires.

- Des actions culturelles : dans le cadre de l'action « Lire et faire lire », des personnes retraitées bénévoles sont venues l'an dernier chaque semaine faire découvrir l'univers des livres et de la lecture aux enfants.

Pour le moment, étant donnée la situation sanitaire, cette action est mise en attente pour cette année (si vous êtes intéressés pour partager des moments « autour du livre » avec les enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre !).

Les enfants ont pu assister, au cours de l'année scolaire dernière, à des spectacles artistiques ou musicaux, et ont participé au goûter de Noël avec l'école privée St André...

- Des actions liées à l'environnement et au label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) que possède l'école : projet sur la consommation et la planète l'an dernier, et travail sur la vie des poules et poussins de l'école.

Afin de prévoir les effectifs et l'organisation de l'année scolaire prochaine, pensez à venir inscrire :

- vos enfants nés en 2018 (pour rentrer éventuellement en janvier 2021 ou pour rentrer en septembre 2021).

AMICALE Laique



**Président
Pascal PAILLOU**

✉ amicale.saintprouant@gmail.com

L'association est constituée de parents d'élèves et de sympathisants.

L'Amicale Laique compte aujourd'hui 90 adhérents. Son but est de soutenir financièrement l'école publique Isaac Potet pour œuvrer à la réussite des enfants.

En effet, elle conforte les besoins de l'école en terme de sorties sportives, culturelles, de voyages scolaires et de fournitures.

Pour l'année 2020/2021 l'amicale finance en partie une animation sur le thème du cirque. Une fresque qui sera réalisée par nos soins est aussi prévue sur la façade de la nouvelle école.

Afin d'y parvenir, elle organise un loto (annulé cette année compte tenu de la situation sanitaire), participation au week end des 4 clochers, vente de jus de pomme, de pizzas, de saucissons... et la fête d'école avec tombola et repas.

Notre premier tournoi de Tac tik devait aussi avoir lieu au printemps dernier mais nous avons aussi été contraint de l'annuler mais ce n'est que partie remise !!!

L'adhésion, au prix de 10€, est ouverte à tous (s'adresser aux membres du bureau ou par mail)

À nouveau, nous tenons à remercier la commune pour sa participation financière et son écoute.

Bonne humeur, convivialité sont les règles du bureau; si ça vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau :

Vice-président : Benjamin Genty
Secrétaire : Anne Rocheteau
Vice-secrétaire : Adeline Boquet
Trésorier : Soulard Vincent
Vice-trésorière : Brigant Aurélie
Autres membres : Maxime Godet, Julie Gobeaut, Nathalie Thoumoux, Justine Gaguise et Franck Vitry.



BRIN d'Éveil



**Responsable
Pascale GIRAUD**

✉ giraudjeanluc5553@neuf.fr

Les assistantes maternelles, adhérentes à l'association, se rassemblent 3 fois par mois, lors des matinées d'éveil, à la périscolaire ou au petit lundi.

C'est un moment d'échange entre les enfants et les assistantes maternelles. L'objectif de ces matinées est d'éveiller l'enfant et de lui apprendre à aller vers d'autres personnes.

Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, les assistantes maternelles ont interrompu leurs matinées d'éveil. En octobre, elles ont décidé de remettre en place 1 matinée d'éveil par mois, à la salle du Petit Lundi en respectant les gestes barrières. Ainsi, pour assurer le bon fonctionnement de ces matinées, elles s'impliquent par petits groupes et choisissent une activité et assurent le bon déroulement (ballon, balles, pouss-pouss, comptines, chants...)

Nous remercions Pascale GIRAUD (responsable de l'association) pour son dévouement pendant toutes ces

années, tous nos bénévoles qui nous apportent une aide précieuse et la municipalité.

Les Assistantes Maternelles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 et une bonne santé...



ÉCOLE Saint André



École Saint André
1 rue Abbé Girardeau - 85110 Saint-Prouant

☎ 02.51.66.48.15

✉ ecolesaintandre.stprouant@wanadoo.fr

@ www.ecole-saint-andre-stprouant.fr

L'établissement propose un projet d'école composé d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique et d'un projet pastoral.

Notre équipe est attentive à chaque personne, notre école est un lieu d'éducation et de vie ouverte sur le monde. Nos activités et projets sont aussi en lien avec les autres écoles catholiques du réseau. L'établissement compte 5 classes et 103 enfants pour cette année 2020/2021. Les enfants et les parents sont donc accueillis dans un cadre agréable et fonctionnel.

Depuis le mois de mai dernier (sortie du 1er confinement) notre équipe éducative met tout en œuvre en lien avec le protocole pour accueillir enfants et parents dans les meilleures conditions possibles. Je tiens à souligner le soutien sans faille des familles et le courage et l'adaptabilité des enfants dans ce contexte très particulier et durable.

Les projets prévus cette année sont nombreux mais leur réalisation dépendra de l'évolution de la pandémie :

- Projet pédagogique autour de la faune et la flore, ateliers et interventions du CPIE (Maison de la Vie Rurale de la

Flocellière); spectacle interactif avec l'intervention de « planète mômes »

- Projets sportifs : badminton, tir à l'arc, gym, piscine, endurance, cycle « balle au pied » avec la présence de Florent – animateur au club du Boupère MonProuant Football Club

- Les rencontres entre les 2 écoles sont pour le moment en attente car nous devons respecter les règles sanitaires et éviter autant que possible les brassages entre enfants.

PS/MS : Emilie Préaud (jeudi et vendredi) et Victorine Barbotin (lundi et mardi), Nelly Eriteau (ASEM)

MS/GS : Stéphanie Rautureau et Annabelle Ouvrard (ASEM)

CP/CE1 : Aurélie Gourmaud et Christine Nobilet (le vendredi)

CE2/CM1 : Mathilde Lersteau

CM1/CM2 : Patrice Maria (chef d'établissement) et Christine Nobilet (le jeudi)

OGEC Saint André



Présidente
Alexandra Guédon

✉ ogecstandrestprouant@hotmail.com

@ www.ecole-saint-andre-stprouant.fr

Nous avons le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres venus renforcer une équipe de parents motivés à accompagner et dynamiser notre école. A ce jour nous comptons 16 membres.

Bilan et projet :

L'année dernière nous avons lancé un mécénat au nom de l'école pour financer le renouvellement de notre structure de jeux extérieurs qui est vétuste depuis plusieurs années. Ce projet reste d'actualité cette année car c'est un budget conséquent que nous devons constituer.

De plus, nous avons créé une page Facebook pour que chacun puisse suivre notre actualité : <https://m.facebook.com/pages/category/Social-Club/OGEC-SAINT-ANDRE-105171604566550/>

Malgré la crise sanitaire dont nous sommes toujours malheureusement touchés nous avons maintenu certaines actions en privilégiant la vente à emporter.

En novembre dernier nous avons décidé de soutenir des restaurateurs locaux en proposant chaque semaine une vente de repas à emporter.

Nous tenions à remercier les parents, familles et proches qui ont contribué à leur succès.

Nous remercions aussi la commune pour son soutien, son écoute et pour sa participation financière dans le cadre du forfait communal.

Cette année notre objectif sera le même, en espérant que notre projet – renouvellement de l'aire de jeux- aboutisse l'été prochain.

Vous pouvez soutenir notre école en devenant mécène. Si vous êtes imposables vous bénéficiez d'une réduction de 66% de votre don:

www.ddec85.org/enseignement-catholique-85/don

De notre côté nous allons poursuivre nos actions et manifestations à venir:

- Vente de plants de légumes/fleurs: clôture des commandes mi-février pour une livraison fin avril-début mai 2021
- Apéro concert
- Kermesse : le samedi 19 juin 2021

TENNIS DE TABLE Monts et vallées

Président
Alexandre GIRAUD

✉ club.ttmv@gmail.com

@ www.facebook.com/ttmv85

Le tennis de table est un sport complet, qui allie tactique et plaisir, technique et détente mais aussi qualités physiques et mentales ! De la licence loisir aux compétitions par équipe et individuelles, il y en a pour tous les goûts. Venez découvrir le Ping, vous perfectionner et progresser. Le tennis de table est probablement un des seuls sports multigénérationnels où un jeune de 7-8 ans peut jouer avec son père de 35 ans, son grand père de 60 ans voire son arrière-grand-père de 85 ans (c'est déjà arrivé !). C'est la beauté et la richesse de notre sport.

Après 2 ans d'existence et 2 fusions successives, notre club du Tennis de Table des Monts et Vallées couvre les communes de Sèvremont, Le Boupère, Saint-Prouant et Monsireigne. A l'instar des communes nouvelles comme Sèvremont, le club a regroupé en une entité homogène les anciens clubs de la Flocellière, Le Boupère et Saint-Prouant/Monsireigne.

Le confinement de la saison dernière n'a pas épargné notre championnat qui s'est arrêté brutalement après seulement 3 journées en phase 2, et a douché les espoirs de notre équipe 1 qui trustait le haut de tableau de D1.

L'été n'a pas été de tout repos pour le Conseil d'Administration du club qui a dû organiser la nouvelle saison sans savoir si, au vu du contexte sanitaire, elle pourrait se dérouler normalement. Les incertitudes ont aussi refroidi certains joueurs et entraîné une baisse des effectifs de 18 %. Mais le Ping est toujours là et le dynamisme du club ainsi que la convivialité de nos

joueurs n'ont quant à eux pas été touchés.

Les autres clubs du département ont été logés à la même enseigne, et des désistements ont imposé au Comité de Vendée des remaniements de dernière minute dans les poules de championnat. Cela a profité à notre équipe fanion, première de sa poule à mi-phase, qui s'est vu proposer une place en pré-région, ultime échelon avant le championnat régional. Notre vivier de jeunes joueurs talentueux nous donne bon espoir de nous maintenir à ce niveau et pourquoi pas accéder au premier échelon régional dans les années à venir. C'est une preuve de la qualité de nos éducateurs et d'une large offre d'entraînements (deux entraînements dirigés par semaine pour les jeunes).

Du côté des manifestations, nous avons réduit la voilure :

- 16 janvier 2021 : Tournoi Gentlemen (La Flocellière)
- Samedi 29 mai 2021 (soir) : Méga Loto (salle du Bocage – Le Boupère)
- Dimanche 30 mai 2021 (après-midi) : Méga Loto (salle du Bocage – Le Boupère)
- 26 juin 2021 : Assemblée Générale du club (salle du Petit Lundi – Saint-Prouant)

Si vous souhaitez nous encourager, n'hésitez pas, venez nous voir jouer ! Les journées de championnat ont lieu le samedi après-midi pour les jeunes, le dimanche après-midi pour l'équipe première et le dimanche matin pour les autres équipes séniors. A domicile, nous jouons à Saint-Prouant jusqu'en décembre, puis au Boupère à partir de janvier.

ADMR



Pôle associatif intercommunal
12 rue du Vieux Château - 85700 POUZAUGES

☎ 02.51.51.26.96

✉ chataigneraiepouzauges@admr85.org

Association locale du service d'Aide à Domicile du Boupère (Saint-Prouant et Rochetjoux) L'ADMR est toujours à l'écoute des besoins des familles, personnes âgées et des personnes en situation de handicap de tout âge.

Les S.A.A.D. (Service d'Aides A Domicile) interviennent pour l'aide à la personne (toilette, bas de contention, préparation des repas, accompagnement...), entretien du logement (ménage, vitres, repassage), les courses et les gardes d'enfants.

Les T.I.S.F. (Techniciennes de l'Intervention Sociale Familiale) viennent en aide aux familles pour s'occuper particulièrement des enfants lors d'une naissance, maladie, ou fatigue de la maman. Elles peuvent également seconder les parents dans les tâches quotidiennes.

L'ADMR propose également un service de Téléalarme qui permet aux personnes seules et dépendantes de prévenir un proche en cas d'urgence.

ÉCOLE de musique



ecoledemusiquestprouant@gmail.com

L'Ecole de Musique vient de terminer sa 29ème année d'existence, dans un contexte bien particulier.

Les derniers cours de la saison ont été distillés via Skype et la Chorale a arrêté au moment du confinement (soit le 11 mars 2020). L'effectif de cette saison était d'une trentaine d'élèves. Les jeunes y sont bien représentés.

Nous commençons cette nouvelle saison avec 11 élèves. Les cours de guitare, piano ou synthé sont enseignés par Philippe Lorand (mardi et samedi).

Nous sommes à la recherche d'un professeur d'accordéon. La Chorale « Les Chœurs de la Forêt » reprennent actuellement les cours avec seulement 34 membres (70 l'an passé). Ces derniers, tous les mercredis, suivent les conseils prodigués par Joël Giraud pour améliorer leur entente vocale. La saison passée, aucun concert n'a été donné. Et pour la nouvelle saison, rien n'est programmé au vu du contexte sanitaire actuel. Beaucoup de choristes souhaitent attendre le début d'année pour reprendre les cours (selon l'actualité). L'Ecole de Musique n'a rien organisé (Audition de Musique, Fête de la Musique).

Par contre, une présentation de l'Ecole de Musique a été assurée dans les écoles primaires de Saint-Prouant, Monsireigne, Rochetroux, publiques et privées, par notre professeur. Cette intervention a été très bien accueillie par les élèves ainsi que leurs professeurs des écoles. Cela a suscité un vif intérêt de tous. Les inscriptions, à l'un ou l'autre cours, ont lieu en mai et juin. Si vous le souhaitez, vous pouvez à votre tour apprendre à jouer d'un instrument ou chanter en groupe.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues également pour faire partie de notre bureau. Notre Association souhaite une bonne année 2021 à tous !

Le bureau :

Trésorière et Adjointe : Guillaume COUTANT et Jeanne-Marie VENDE
Secrétaire et Adjointe : Nelly GIRAUD et Marie-Yolande CHARBONNEAU
Autres membres : Marie-Hélène GALLARD, Anne-Marie PAIN, Fabrice GIRARD et Geoffrey BAUDOUIN



BIBLIOTHÈQUE Municipale

Nathalie Chasserieu

bibliotheque.stprouant@orange.fr
www.bibliotheque-cc-paysdechantonay.fr

La bibliothèque est située 8 rue du Temple et dépend du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay,

L'inscription est gratuite et la carte d'adhérent permet d'emprunter des ouvrages dans l'ensemble des 10 bibliothèques du réseau. Chaque abonné peut emprunter jusqu'à 6 livres pour 3 semaines et 2 DVD pour 15 jours,

Animations : les bénévoles vous proposent les bébés lecteurs (pour tous les enfants de 0 à 3 ans), l'accueil des

groupes scolaires, la lecture à la maison de retraite, la matinée d'éveil.

En raison de la Covid, les animations sont suspendues.

Horaire d'ouverture :

Mercredi : 10h30 à 12h00 (sauf juillet et Août)
Samedi : 10h30 à 12h00



Du 1^{er} au 31
JANVIER 2021

-20%

SUR
LES

Disques, plaquettes
et kits de freins arrière*



ICI Spécialiste du pare-brise

Pour tout remplacement de vitrage

Vous êtes libre de choisir le professionnel
qui intervient sur votre véhicule !



GARAGE F. SERIN

1, rue du Sureau - ZA des Grands Montains
85110 SAINT PROUANT
flavien.serin@sfr.fr



02 51 63 97 47

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h15 à 12h30 et de 14h à 19h15.
Le samedi de 7h15 à 13h.

SUN Coiffure
 85110 SAINT PROUANT
 02 51 66 47 80

Garage MONNEREAU
 Vente et réparation véhicules neufs et occasions

AD

12 rue des Grands Montains - Z.A. - SAINT PROUANT
 Tél : 02.51.66.43.03 - contact@garagemonnerau.fr
 www.garagemonnerau.com

NOUVEAUTE !

- POSE BOITIER BIO ETHANOL
- DECALAMINAGE HYDROGENE
- POLLUTION + ECONOMIE

Baptiste GENTY

CARRELAGE FAIENCE BÉTON CIRE CHAPE FLUIDE
 SALLE DE BAIN

Clés en main
 Votre artisan Carreleur!

02 51 63 93 14
 Z.A. des Grands Montains - 85110 SAINT PROUANT
 www.baptiste-genty.fr

LAMOTHE
 ÉLECTRICITÉ • SANITAIRE • CHAUFFAGE

www.fabricelamothe.fr

02 51 61 78 77
 contact@fabricelamothe.fr
 ZA Grands Montains - 85110 Saint PROUANT

Paysagiste
 entretien et création

val paysage

Valentin JAGUENEAU
 06 23 12 11 64
 Zone Artisanale
 5 rue du sureau
 85110 SAINT-PROUANT

La main décorative

Signature Qualité

06 29 12 08 66
 85 SAINT PROUANT

RIGAUDEAU
 voyages

- Grand Tourisme en Autocars de 19 à 83 places en France / Europe
- Séjours linguistiques et Culturels
- Transferts V.I.P
- Excursions à la journée
- Transferts Hôtel - Gare - Aéroport
- Evènementiels
- Etablissements Scolaires
- Agences de Voyages
- Associations Sportives et Culturelles
- Clubs de Séniors
- Comités d'Entreprise
- Séminaires

Aventures Humaines Depuis 70 ans

S.A.S VOYAGES RIGAUDEAU 29, rue de l'océan 85110 SAINT-PROUANT
 02.51.66.40.65. devis@rigaudeau.fr

GORDIER

ARNOLD MERLET SARL

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE
 CHAUFFAGE CLIMATISATION

02 51 65 10 95 - port.06 81 44 39 00
 Email : arnouldmerlet@orange.fr

BAR-TABAC - PRESSE

Chez Jean-Mi
 ST. PROUANT

5 rue Georges Clemenceau
 02 51 66 40 71

GAUTIER
 Menuiserie - Vitres



DEVINEAU
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

St Prouant

Tél. **02 51 66 40 56**
18 Rue de l'Océan - **85110 Saint-Prouant**

OUVERT TOUS LES JOURS 7H-13H ET 16H-19H
(sauf Mercredi et Samedi 7h-13h.)



Orgerit
MAÇONNERIE

MAÇONNERIE
COUVERTURE
ENDUIT
RÉNOVATION

ORGERIT Maçonnerie
85110 SAINT-PROUANT
06 13 68 51 99
orgeritmaconnerie@gmail.com



RÔTISSERIE
du BOCAGE

85 510 LE BOUPÈRE
06 31 70 11 75
www.traiteur-vendee-85.com

Vente charcuterie
Traiteur
Repas sur site
(à la demande)

Présent devant la Boulangerie Devineau
le mercredi et samedi matin



STAN
MENUISERIE
SAINT-PROUANT

MENUISERIE • CHARPENTE • CLOISONS SÈCHES

4 rue de la Lande • 85110 Saint-Prouant • 06 26 33 20 87

CARRELAGE
Thierry Gaborit



LE NOUVEAU GERANT
VALENTIN GUESDON

EST À VOTRE DISPOSITION
POUR VOUS CONSEILLER
ET POUR TOUTES DEMANDES
D'INFORMATIONS

carrelage faïence
béton décoratif
chape fluide

3 rue du Pin - ZA
85110 Saint-Prouant
02 51 66 45 05
contact@thierry-gaborit.fr



Luc Soulard
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

Permanence 24h/24, 7j/7

FUNÉRARIUM
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE & MONUMENTS
CONTRATS OBSÈQUES

15 rue Eugène Charrier
85510 LE BOUPÈRE
02.51.67.16.68
contact@lucsoulard.fr




DACCA
Prévention Consulting

Entreprise spécialisée dans la Prévention des Risques Professionnels

CONSEILS et FORMATIONS

DACCA vous accompagne dans la mise en place et le suivi de la démarche santé/sécurité de votre entreprise, par des activités de Conseils et de Formations. Notamment : la création de Document Unique d'évaluation des risques, l'analyse d'accident du travail, la réalisation de diagnostics des bonnes pratiques sécurité, l'étude des pratiques d'intervention sur les machines, l'élaboration d'accueil sécurité au poste, la gestion sécurité de la sous-traitance, les manières en compétences des salariés sur les comportements et fondamentaux sécurité, l'organisation avec la CARSAT/DIRECCTE...

Chaque prestation répond à des objectifs adaptés, concordants à l'étude de vos attentes. Réel partenaire de proximité, DACCA s'adapte à votre secteur d'activité et accompagne l'ensemble de vos services internes.

SARL DACCA a été créée en novembre 2019 et est enregistrée en qualité d'UTER auprès de la DIRECCTE (compétences et savoir faire reconnus par le code du travail)



contact@dacca-prevention-consulting.fr
www.dacca-prevention-consulting.fr
06 88 75 60 41
Le Gué - 85110 Saint Prouant

"L'Homme - et l'entité qu'il représente - est une valeur précieuse de l'entreprise, préservons-la."

Sonia CAILLAUD
15 ans d'expérience en Prévention des Risques

Le 3 juin 2020, le nouveau conseil communautaire a été installé avec 34 conseillers élus pour 6 ans. Mme Isabelle Moinet, Maire de Chantonay, a été élue Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay.

ÉCONOMIE

Soutien au monde économique

Dans le contexte de crise sanitaire et économique, la Communauté de communes a mis en place deux fonds d'aides pour soutenir les commerces et entreprises du territoire : un fonds d'aide pour les commerces de proximité et un fonds « d'aides à la relance ».



Soutenez les commerçants, achetez local !! : Une première campagne de communication pour inciter les habitants à consommer local a été réalisée en juin 2020 « Réduisons les distances, achetons local ! » grâce à des affiches, banderoles, flyers diffusés sur l'ensemble des 10 communes du territoire du Pays de Chantonay. Une nouvelle opération de soutien devait être proposée par la Communauté de communes en fin d'année 2020, mais le confinement ne

nous a pas permis de la réaliser : un jeu-concours avec des bons d'achats à dépenser chez les commerçants et restaurateurs participants du territoire. Cette opération sera donc repoussée durant l'année 2021, lorsque le contexte sanitaire le permettra.

Des terrains et des bâtiments disponibles

Afin de faciliter la création et l'implantation d'entreprises, la Communauté de communes du Pays de Chantonay propose des terrains disponibles à la vente dans les zones d'activités et des bureaux et ateliers-relais disponibles à la location. Vous pouvez retrouver le détail des zones d'activités sur la page <https://www.cc-paysdechantonay.fr/presentation-des-zones-dactivites/>

Pour tous renseignements, contacter le développeur économique de la Communauté de communes,

Sébastien GUILLEMARD,

☎ 02 51 94 40 23

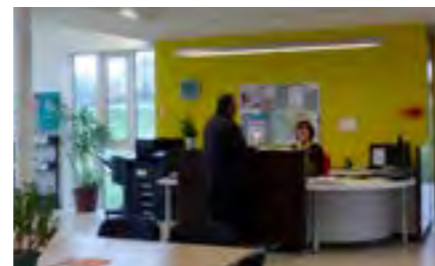
✉ contact@cc-paysdechantonay.fr

MAISON DE L'EMPLOI

C'est un lieu d'échange, d'informations et de conseils avec un accompagnement personnalisé pour vous aider dans vos démarches (rédaction et mise en page de la lettre de motivation et du CV).

C'est un centre de ressources avec un espace de documentation et d'information sur les formations et les métiers (accès aux classeurs de formation, orientation vers une structure adaptée présente lors de permanences).

C'est un espace multimédia avec à votre disposition des ordinateurs et une connexion Internet pour les recherches d'emploi et de formation.



C'est également pour les entreprises qui souhaitent déposer leurs offres d'emploi la possibilité de les mettre en relation avec des demandeurs d'emploi (création de l'offre au sein de la Maison de l'Emploi ou sur le site de Pôle Emploi).

Vous pouvez consulter les offres d'emplois : www.cc-paysdechantonay.fr/les-offres/demploi-de-la-maison-de-lemploi/

☎ 02 51 46 80 02

✉ maison.emploi@cc-paysdechantonay.fr

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Guichet Unique de l'Habitat : À partir de janvier 2021, la Communauté de communes met en place un guichet unique pour accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation de l'habitat, grâce à un suivi personnalisé et un appui pour le montage financier des travaux. Vous souhaitez bénéficier de conseils gratuits, d'un accompagnement personnalisé et de subventions pour vos travaux de rénovation : contactez le service Habitat de la Communauté de communes au 02 51 94 40 23.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial: L'étude du PCAET suit son cours avec la validation par les élus, lors du Conseil communautaire du 9 décembre 2020, de la stratégie autour de 6 axes ainsi que du plan d'actions : accompagner les acteurs du monde économique dans la transition écologique et énergétique, contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat, s'engager vers un territoire résilient au travers des ressources locales (eau, bois, alimentation), favoriser et développer la mobilité alternative et raisonnée, développer les énergies renouvelables... L'information auprès de la population sera faite via l'organisation d'une enquête publique.



Le SPANC est à votre disposition pour toute demande de conseil et information sur votre assainissement existant, votre projet d'installation ou réhabilitation de votre assainissement individuel. Un nouveau dispositif d'aide est en réflexion et sera mis en place à compter du 1er janvier 2021. Le service instruction des Autorisations du Droit des Sols reçoit les pétitionnaires à la Communauté de communes du Pays de Chantonay (ou rdv délocalisé en mairie). Rendez-vous à prendre auprès de votre mairie.

TOURISME



Base de loisirs de Touchegray à Chantonay : Durant l'été 2020, la base de loisirs de Touchegray a proposé de nombreuses animations: baignade surveillée, activités

nautiques, biblio anim', chasse au trésor...et la nouveauté, un aquaparc pour défier son équilibre sur l'eau. La base de loisirs sera ouverte du 27 juin au 5 septembre 2021.

Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais : Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs est aménagée pour permettre à tous les publics de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. Des activités à poney sont proposées durant l'été par la Ferme Équestre de la Tuilerie.

Sentier d'Amanéa - Lac de la Vouria à Bournezeau / Saint Hilaire le Vouhis : Ouvert depuis juillet 2020, cette création poétique unique en France vous propose une parenthèse enchantée pour vivre la nature autrement ! Sur 2,5 km autour du lac de la Vouria, les visiteurs découvrent 21 étapes artistiques à vivre avec des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois. Un programme d'animations sera proposé durant l'été 2021.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Ouvert depuis janvier 2020, le RAM est un service gratuit, neutre et ouvert à tous les habitants du Pays de Chantonay. C'est un espace d'information, de rencontre et d'échange autour de la petite enfance. Des animations sont proposées durant l'année : matinées d'éveil à destination des assistantes maternelles, soirées sur une thématique...

Des permanences sur RDV sont organisées à la Communauté de communes ou dans les communes (en fonction des demandes).

☎ 02 51 94 40 23

✉ ram@cc-paysdechantonay.fr



CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS



Malgré la crise sanitaire, les travaux du centre aquatique continuent. Depuis le mois d'octobre, vous pouvez voir le bâtiment s'élever.

L'Odys comprendra un bassin sportif de 25 m, un bassin d'activités, un bassin balnéo ludique, un pentaglis intérieur, des jeux d'eau extérieur et intérieur, des espaces extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna, douches massantes et grotte de sel.

L'Odys : une véritable aventure aquatique que vous aurez plaisir à découvrir en 2021 !



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

6ème édition du festival « Éclats de livres au Pays de Chantonnay » :

Suite à l'annulation de l'édition 2020 d'Eclats de Livres, le réseau des bibliothèques a décidé de se lancer de nouveau à la poursuite des Grands Méchants : sorcières, grand méchant loup, ogres, monstres...

Retrouvez les personnages tant attendus du 27 avril au 5 mai 2021, avec des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands, dans toutes les bibliothèques du Pays de Chantonnay. Le programme détaillé sera accessible sur le site internet du réseau des bibliothèques :

<https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/>



Prix du lecteur du Pays de



Du renouveau à l'Office de Tourisme

Le 1er octobre 2020, suite aux élections municipales, un nouveau conseil d'administration a pris place au sein de l'office de Tourisme. Noël Cartron ayant quitté ses fonctions, c'est aujourd'hui une co-présidence qui s'installe à la tête de l'Office

Chantonnay: La nouvelle sélection de livres du Prix du lecteur est à votre disposition dans les bibliothèques du réseau depuis le 1er octobre 2020. 5 romans pour adultes et 5 albums jeunesse attendent votre appréciation ! Plus besoin d'avoir lu tous les livres pour participer !

Empruntez, lisez et allez noter le livre sur le site Internet du réseau ou en vous adressant aux bibliothécaires jusqu'au 1er mai 2021. Retrouvez la liste des livres et leur résumé en bibliothèque ou sur le site Internet du réseau.

Biblio-Drive : Les bibliothèques du réseau du Pays de Chantonnay ont à cœur de proposer aux usagers des ouvrages malgré les périodes de fermeture liées à la crise sanitaire.

Aussi, un biblio-drive a été mis en place depuis début novembre pour permettre à tous de réserver des ouvrages ou de prendre rendez-vous pour un retrait dans les bibliothèques du territoire.

Le biblio-drive c'est un accès au catalogue en ligne <https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/>

avec réservation et choix d'un horaire de retrait. Vous pouvez également prendre rdv pour un conseil et un emprunt dans l'une des bibliothèques du réseau par téléphone.

☎ 02 51 94 40 23.

de Tourisme. Nadège Gouraud, de Bournezeau, et Philippe Orion, de Chantonnay, ont été élus à l'unanimité par les membres. Suite à cette élection, 3 commissions ont été créées : une commission Animations qui va s'interroger sur des animations covid-compatibles ; une commission Avenir qui, elle, va travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes et enfin une commission hébergement qui va mener une réflexion sur les « services + » pour ses prestataires.

LE CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

- Service de portage de repas à domicile : Ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonnay. Quatre formules au choix sont proposées: déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

☎ 02 51 42 80 97

✉ service.portagecias@orange.fr



- Le service «Prévention Seniors» du CIAS vous informe et met en place des actions collectives pour toute personnes, dès 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale : ateliers, conférences, stages, rencontres... pour bien vivre sa retraite, préserver sa qualité de vie, maintenir des liens sociaux, rester autonome le plus longtemps possible, entretenir et développer ses capacités, être acteur de sa santé et de son vieillissement, et soutenir les aidants. Contact :

✉ cias@cc-paysdechantonay.fr

Enfin l'Office de Tourisme travaille actuellement sur un projet touristique fédérateur pour les communes du Pays de Chantonnay, disponible à l'année. Ce projet devrait voir le jour en 2021.

Office de Tourisme
Place de la Liberté,
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 44 40 20 06
contact@tourisme-paysdechantonay.fr
www.tourisme-paysdechantonay.fr

SCOM



Réduisons nos déchets

Depuis plusieurs années, les vendéens sont les champions du tri.

En effet, le département est à la pointe au niveau national pour ce qui est du tri des emballages (106 kg par personne d'emballages, papier et verre en 2019).

Le réflexe du tri est désormais bien ancré dans les habitudes et c'est une évolution majeure qui s'est opérée ces dernières années. Et maintenant ? Trier c'est bien, mais réduire c'est mieux !

Petite devinette : le meilleur déchet est... celui qui n'a pas été produit. Et de loin ! En effet, recycler permet de remettre la matière dans le circuit et éviter de puiser de nouvelles matières premières. Mais ce processus occasionne malgré tout des transports et consomme de l'eau et de l'énergie.

Alors, faisons encore mieux aujourd'hui en étant les champions de la réduction des déchets. Eviter les emballages, composter, réparer... autant de solutions pour réduire sa production de déchets.



Le SCOM* et TRIVALIS** vous accompagnent dans ce changement de comportement.

*Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement

pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière). scom85.fr

**TRIVALIS est le syndicat public de traitement des déchets ménagers de la Vendée auquel adhère le SCOM ainsi que toutes les collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers sur le département. trivalis.fr

Déchets ménagers : les principes à respecter pour être bien collecté !

Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle. Conservez vos bonnes habitudes, les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez vos bacs la veille du jour de collecte et rentrez-les une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le couvercle du bac doit être fermé. S'il déborde, celui-ci ne sera pas collecté. De même, les sacs en dehors des conteneurs ne seront pas ramassés. Disposez des sacs de 20 à 30 L maximum directement dans votre bac, sans tassement excessif. Evitez les grands sacs de type « housse de protection ».



Sacs jaunes d'emballages

Déposez-y tous vos emballages ménagers vides de moins de 20 L. Mettez vos emballages en vrac dans le sac. Ne les imbriquez pas. Sortez vos sacs jaunes la veille du jour de collecte. Fermez vos sacs en faisant un nœud avec le lien coulissant. Déposez vos sacs directement au sol sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.



Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse : transmettre le formulaire téléchargeable sur www.scom85.fr ou disponible par téléphone.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

SCOM
65 avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 57 11 93
contact@scom85.fr

www.scom85.fr

TRANSPORT SOLIDAIRE

Cette association a pour but de favoriser la mobilité et de rompre l'isolement dans le secteur de la communauté de commune du Pays de Chantonnay. Elle améliore le quotidien des personnes privées de moyen de transport pour les déplacements locaux. Ce service est complémentaire d'autres dispositifs comme les trajets pris en charge par l'assurance maladie, les chèques Taxi ... Elle encourage les moments d'échange et de convivialité entre les personnes ; elle crée du lien.

Elle met en relation des chauffeurs bénévoles qui sont assurés pour ce service et des bénéficiaires de plus de 60 ans. En dessous de cet âge, des cas particuliers peuvent être étudiés par le bureau. Les transports sont des déplacements occasionnels, des rendez-vous médicaux, des courses, des rendez-vous personnels, etc... Dans chaque commune, il y a lieu de

contacter un référent qui s'occupe de prendre les renseignements nécessaires. Ses coordonnées vous seront communiquées en mairie. Il vous mettra en contact avec un chauffeur qui vous demandera une participation à ses frais.

Pour 2019, l'association comprenait 73 chauffeurs et 557 bénéficiaires. Elle a réalisé 2255 sorties. Les déplacements les plus fréquents sont pour des motifs médicaux ou paramédicaux (kiné, dentiste, pharmacie, pédicure...) au nombre de 1097 en 2019. Moins nombreuses sont les sorties pour les courses (510) ou pour les visites, le coiffeur ou autres services.

Quelques voyages ont dépassé 70 km (330) et même 100 km (30) à destination de Nantes par exemple. Cette année, des élections municipales ont eu lieu et ont modifié les représentants des communes à la communauté de communes. Une moitié du conseil d'administration de l'association est composée de

bénévoles, l'autre moitié d'élus ou de représentants des communes. En conséquence, le bureau a aussi été modifié. Le nouveau président est M Yannick SOULARD, maire de Saint Prouant. Les vice-présidentes Mme Viviane CHENU de St Philbert et Mme Catherine BITEAU de Rochetrejoux. La trésorière est Mme Annie VILLENEUVE ; son adjointe Mme Solange PAQUET. Le secrétaire est M Noël CARTRON soutenu par M Jean MOISSON. L'année 2020 a été perturbée par les confinements dus à la Covid19. Les personnes âgées, prudentes, ont hésité à sortir comme il leur était conseillé. Le nombre des transports a considérablement diminué. Mais les chauffeurs restent à votre disposition, ils prennent toutes les mesures d'hygiène pour des transports en toute sécurité. Vous pouvez leur faire confiance.

Noël CARTRON
Tél. 06 71 69 62 31

MISSION LOCALE

Le service pour les 16-25 ans

La Mission Locale du Pays Yonnais propose un accompagnement dans la vie quotidienne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

- informations sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation
- orientation dans le cadre d'un projet professionnel

- accompagnement dans le parcours vers l'emploi
- informations sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs, ...

Employeurs, vous pouvez contacter :
Christine CAILLON,
Chargée de relations entreprise
mail : caillonc@mlpy.org
Tél : 02.51.09.89.46 -
06.80.30.71.76

ou
Stéphanie DELAS :
Chargée de relations entreprise
delass@mlpy.org
02.51.09.89.88 - 06.48.53.92.72

Maison de l'Emploi
Conseillère : Marie-Bernadette Daviet
65 avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 46 96 44
davietmb@mlpy.org
Tous les jours sauf le mardi sur rendez-vous.

CAUE

Les conseils gratuits d'un architecte pour votre projet de construction ou de rénovation.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'oeuvre de votre projet.

CAUE De la Vendée
45 boulevard des états-unis CS 40 685
85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
www.caue85.com



www.alaintp.fr
02 51 66 46 12

Assainissement Individuel et collectif
Aménagement en sol calcaire
Fosse géomembrane
Terrassement
Recyclage - Démolition





ZA ST PROUANT
02 51 64 06 37

Enrobé - Pavages
Goudronnage
Revêtement sol
Aménagement paysager



Pavéo

Informatique

DÉPANNAGE INFORMATIQUE A DOMICILE



SERVICES à la personne

VENTE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



Déduisez 50% de vos impôts

www.paveo.fr

POUZAUGES - CHANTONNAY

02 51 61 47 08

JANVIER À JUIN

SAMEDI 6 MARS

Concours de belote
Salle de la Forêt
Les Amis du Rallye Chouan

SAMEDI 27 MARS

Concours de belote
Salle de la Forêt
Club des aînés « L'Étoile Filante »

DIMANCHE 11 AVRIL

Journées Européennes de Métiers d'Art
Prieuré de Grammont
Les Artistiks Effet Mer »

SAMEDI 17 AVRIL

Portes ouvertes
EHPAD « Les Érables »
Amicale des résidents des Érables

SAMEDI 29 MAI

Kermesse de l'école publique Isaac Potet
Salle de la Forêt
Amicale Laïque.

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 JUIN

Festival « LES FEUX DE L'ÉTÉ »
Parc de la Bourroche
Les feux de l'été

JUIN

Fête de la Musique

SAMEDI 19 JUIN

Kermesse de l'école privée Saint-André
Salle de la Forêt
OGEC

Sous réserve de la situation sanitaire, merci de vous référer au site internet : www.saintprouant.fr

HORAIRES

MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h30 – et de 15h00 à 18h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9h00 à 12h30 - Fermé l'après-midi
Vendredi : de 9h00 à 12h30 – de 15h00 à 19h00

☎ 02 51 66 40 60
✉ mairie@saintprouant.fr
@ www.saintprouant.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 16h00
Samedi : de 10h00 à 12h00
Départ du courrier
Du Lundi au Vendredi : 15h30
Samedi : 11h00

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de Nantes, 85110 CHANTONNAY
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 - Fermé l'après-midi

☎ 02 51 48 51 13

PLATE-FORME DÉCHETS VERTS

Route de Monsireigne
Déchets admis : déchets verts du jardin, pelouse, taille des haies et branchages.
Soyez vigilant dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de qualité.

Horaires d'hiver (novembre à février) :

Samedi : de 9h00 à 18h00

Horaires d'été (mars à octobre) :

Lundi, vendredi, samedi : de 9h00 à 18h00
Mercredi : de 14h00 à 18h00

POINTS DE TRI

- Parking du Chétif Pâtis (rue de l'océan)
- Route de Monsireigne
- Rue du Sureau (zone artisanale)

ÉTAT-CIVIL NAISSANCES

- 14/06/20**
Clément BANCHEREAU
- 19/06/20**
Malo BIZON
- 19/07/20**
Enzo MOREAU
- 12/08/20**
Arthur PUAUD
- 11/09/20**
Lou PRILLARD
- 11/10/20**
Jules MERLET
- 17/10/20**
Clara ARNOULD
- 08/11/20**
Sevan ROCHEREAU
- 03/12/20**
Luka BONNIN
- 09/12/20**
Laya POINOT
- 12/12/20**
Clémence FONTENEAU

MARIAGES

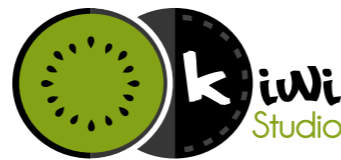
- 19/09/20**
Virginie BLANCHARD
et Flavien SERIN

DÉCÈS

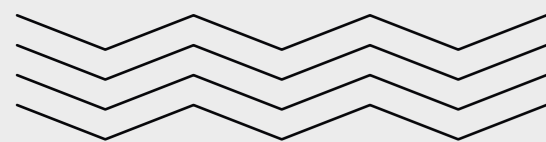
- 25/07/20**
Alain MARTIN
- 14/10/20**
Robert POUPIN
- 21/10/20**
Jeanne LAMPÉRIÈRE,
née JULLIARD
- 24/10/20**
Madeleine BOURASSEAU,
née BOURASSEAU
- 30/10/20**
Marie HUET,
née BRETHOMÉ
- 01/11/20**
Georgette REMIGEREAU,
née SOUCHET
- 11/11/20**
Jeanne LAURENCE,
née AUNEAU

Ce bulletin municipal a été mis en page par Kiwi Studio

Agence de Communication



UN PROJET ? PARLONS-EN !



Une chargée de communication indépendante et un photographe/vidéaste
pour répondre à vos besoins du quotidien

- ◇ Logo & charte graphique
- ◇ Site internet
- ◇ Photos & vidéos corporate
- ◇ Mise en page de documents (flyer, notice, catalogue,...)
- ◇ Animation des réseaux sociaux



kiwi-studio@gmx.com

www.kiwi-studio.net



INFORMATIONS DIVERSES

SACS JAUNES

La distribution peut se faire en Mairie.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 rappelle qu' «aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage; de jour comme de nuit».

Il précise notamment que les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par les particuliers sont autorisées :

- du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi, de 9h à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés, de 10h00 à 12h00

PLANTATIONS (HAIES, ARBRES, ARBUSTES)

Implantation

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de votre plantation.

Hauteur	Distance minimum à respecter de la plantation en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Entretien

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale :

- A moins que ces plantations, situées à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété, existent depuis au moins 30 ans ;
- A moins que ces plantations, situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété, dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans.

DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que vous devez impérativement respecter les règles de civisme suivantes :

- Vos animaux ne doivent pas errer dans les rues
- Vous devez prendre les mesures nécessaires pour éviter les bruits pouvant gêner votre voisinage (cris, aboiements,...)
- Vous devez ramasser leurs déjections sur le domaine public.

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde

en semaine après 20h,
week-end, jours fériés
116 117

Pharmacie de garde

32 37

Dentiste de garde

samedi et dimanche de 9h00 à 12h00
02 51 46 28 83

Pompiers

18

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

SAMU (urgence vitale)

15

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

Gendarmerie

17

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

Centre anti-poison d'Angers

02 41 48 21 21

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est disponible dans le hall du Crédit Mutuel.

19 RUE DE L'Océan

TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2021 :

SALLE DE LA FORET	2021		2022	
	Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Associations				
Réunion, AG, Kermesse, inter-club, Fête de la musique, Audition de musique, Arbre de Noël, EHPAD, Téléthon, Collectivités	GRATUIT	150 €	GRATUIT	153 €
Expo-vente, vide grenier, loto, concours de belote, structure gonflable, Pique-nique ou repas des bénévoles ou membres association, Repas du Club	150 €	400 €	153 €	408 €
Spectacle - Repas - Soirée dansante - festival (1 jour)	400 €	600 €	408 €	612 €
Spectacle - repas -soirée dansante - festival (2 jours)	600 €	800 €	612 €	816 €
Spectacle - repas -soirée dansante - festival (3 jours)	800 €	1000 €	816 €	1020 €
Particuliers				
Repas – Pique-nique – Buffet = 1 jour	600 €	800 €	612 €	816 €
Mariage = 2 jours	800 €	1000 €	816 €	1020 €
Mariage = 3 jours	1000 €	1200 €	1020 €	1224 €
Entreprises				
Réunions - Congrès - Séminaire - fêtes = 1 jour	450 €	800 €	459 €	816 €

Chèque de caution : 200.00 €
Sono portable : 25 € - 2021) / 25,50€ (2022)

Pichet : 2€
Verre : 0.50 €
Aimant : 6€

1 jour : Installation J-1 après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+1

2 jours : Installation J-1 après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+2

3 jours : Installation J-1 après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+3

SALLE DU PETIT LUNDI	2021		2022	
	Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Réunions Associations, AG, Ravinala vente annuelle	GRATUIT	50 €	GRATUIT	51 €
Rassemblement après obsèques - réunions professionnelles concours de belote Repas ou pique-nique des associations de Saint-Prouant	75 €	100 €	76,50 €	102 €
Repas, banquet, pique-nique, cocktail	150 €	200 €	153 €	204 €

SALLE DU 18	2021		2022	
	Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Réunions Associations, AG, Cours dispensés à titre onéreux	GRATUIT	25€	GRATUIT	25,50€

Comme chaque année, la réservation des salles pour l'année +2 (soit 2023) s'effectuera le 1er jour ouvrable de septembre de l'année en cours (soit le lundi 1er septembre 2021) aux horaires d'ouverture de la Mairie. 50 % du montant total de la réservation est demandé à la signature du contrat. Les tarifs 2023 seront votés fin juin 2021.

PHOTOCOPIES	Particuliers		Associations	
	Noir et Blanc	Couleur	Noir et Blanc	Couleur
A4	0,25 €	0,50 €	0,10 €	0,20 €
A4 RV	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3 RV	0,40 €	0,80 €	0,20 €	0,40 €

CIMETIÈRE	Concession 30 ans		Columbarium 30 ans	Cavurne 30 ans	Jardin du souvenir
	Emplacement simple	200 €	600 €	350 €	60 € (dispersion et plaque pour 30 ans) La gravure de la plaque est à la charge de la famille
Emplacement double	480 €				
Emplacement triple	760 €				


BOIS	Stère
Le stère coupé à 50	65 €

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec la Mairie.




SAINT-PROUANT

MAIRIE
1 place de la Mairie
85110 Saint-Prouant

 02.51.66.40.60

 mairie@saintprouant.fr

 www.saintprouant.fr

